

**VOLET OPÉRATIONNEL DU DOCUMENT
STRATÉGIQUE DE FAÇADE NAMO
- PROJET DE PLAN D'ACTION -**

OBJECTIFS SOCIO - ÉCONOMIQUES
de Transition Écologique (TE) et Rayonnement de la France (RF)

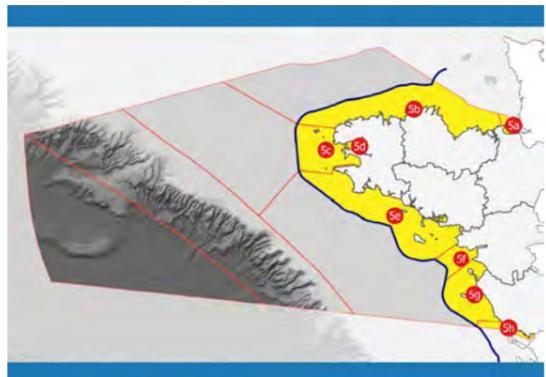
OBJECTIFS STRATÉGIQUES SOCIO - ÉCONOMIQUES ET DE LEURS OBJECTIFS PARTICULIERS

Objectifs socio-économiques en lien avec l'objectif de transition écologique pour la mer et le littoral (TE) de la SNML

| TE-OSE-I | CONNAÎTRE, PRÉVENIR ET GÉRER, DE FAÇON INTÉGRÉE, LES RISQUES MARITIMES ET LITTORAUX | Page 3 |
|-------------|---|-----------|
| TE-OSE-I-1 | Adapter les politiques d'aménagement à la remontée du niveau marin pour assurer la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à l'érosion du trait de côte et au risque de submersion marine (en lien avec la stratégie nationale de gestion du trait de côte) | |
| TE-OSE-I-2 | Maintenir un haut niveau de sécurité et de sûreté maritimes dans le contexte d'un espace marin de plus en plus utilisé et partagé | |
| TE-OSE-I-3 | Améliorer la qualité sanitaire des eaux pour les produits de la mer et pour la baignade | |
| TE-OSE-I-4 | Prévenir et gérer les risques sanitaires liés aux échouages de certaines macro- algues et déchets | |
| TE-OSE-I-5 | Développer l'acculturation aux phénomènes d'évolution du trait de côte et aux risques littoraux | |
| TE-OSE-II | PROMOUVOIR DES TERRITOIRES MARITIMES, INSULAIRES ET LITTORAUX RÉSILIENTS ET ÉQUILIBRÉS | 15 |
| TE-OSE-II-1 | Favoriser l'accès à la mer, au littoral et au rétro-littoral pour les activités dépendantes (de cet accès à l'eau) et structurantes de l'économie bleue (pêches, aquacultures, industries nautiques, navales et portuaires, activités nautiques) | |
| TE-OSE-II-2 | Reconquérir une mixité sociale et générationnelle sur les îles et le littoral de la façade NAMO | |
| TE-OSE-II-3 | Conforter la place des îles du Ponant comme territoires pilotes dotés d'un droit à l'expérimentation pour la transition énergétique et écologique dans un cadre à définir par l'État | |
| TE-OSE-II-4 | Évaluer les effets des politiques terrestres sur les territoires maritimes avant leur mise en œuvre (portée nationale?) | |
| TE-OSE-II-5 | Préserver les sites et paysages et le patrimoine maritimes = nouvel objectif | |
| TE-OSE-II-6 | Assurer pour le public l'accès libre et gratuit aux rivages de la mer et au littoral (sauf accès réglementés) | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Une stratégie d'aménagement et de résilience



Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Diffuser la connaissance acquise (valorisation des études, mise à disposition des données) sur les risques littoraux, la compléter. Pérenniser et consolider le réseau d'observation du trait de côte, afin de mettre en commun la connaissance, la donnée et les outils de suivi des risques pour une meilleure coordination et visibilité des actions des acteurs scientifiques, publics et associatifs. La réduction de la vulnérabilité face aux risques littoraux repose notamment sur la prise de conscience des risques, et l'acculturation. Mener un retour d'expérience sur les actions déployées dans le domaine de la culture des risques littoraux et proposer de nouvelles actions

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Partager la connaissance acquise sur le trait de côte et ses dynamiques

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Partage de la connaissance des phénomènes (érosion, risques littoraux) entre services de l'État, collectivités concernées, acteurs socio-économiques, grand public, mise à disposition des études et des données. Partage initial puis consolidation progressive.

Sous-action 2

Libellé

Identifier les besoins puis développer des outils communs (modélisation, réduction des marges d'incertitude)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

A partir d'un bilan des besoins en la matière, identifier les outils communs à construire puis les développer. A titre d'exemple, le développement d'un modèle numérique hydrosédimentaire à l'échelle de la façade (et libre de droits) pourrait être une action utile à tous (collectivités, Etat comme bureaux d'études privés).

Sous-action 3

Libellé

Faire un bilan des actions existantes dans le domaine de la culture des risques littoraux, définir et mettre en oeuvre de nouvelles actions (ex: remontée du niveau de la mer et devoir de mémoire)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

De nombreuses actions ont été mises en place dans le domaine de la culture, de la sensibilisation, sur les risques littoraux. Un bilan permet d'identifier les actions emblématiques et leur efficacité. Les enseignements des actions déjà mises en place permettent de définir des actions complémentaires utiles, notamment en mettant l'accent sur les phénomènes rencontrés et leur caractère réaliste (devoir de mémoire), à l'exemple de l'emprunte sur les territoires de Xynthia.

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 1

Sous-action 2

Sous-action 3

Sous-action 4

| | | | | |
|---|--|--|---|--|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | 2023 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2025 | 2025 | |
| Pilote(s) | DREAL | DREAL | DREAL Collectivités porteurs de PAPI | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Conseil Régional DDTM BRGM CEREMA Universités de Nantes OR2C Pays de la Loire | DDTM CEREMA BRGM Université de Nantes Collectivités Structures d'observation OR2C Pays de la Loire | DDTM Collectivités Associations de riverains Grand public | |
| Financements potentiels | Pas de financement requis ? | Collectivités territoriales : précisez Etat : BOP Prévention Risques | Collectivités territoriales : précisez Etat : BOP Prévention Risques | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Une meilleure connaissance des risques littoraux permet une meilleure appropriation par les décideurs publics dans les outils de programmation et d'aménagement. Cela nécessite également une appropriation du risque par la population | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | La diffusion de la connaissance n'est pas en soi une chose difficile, sa traduction dans les outils d'aménagement l'est. | | | |
| Coût prévisionnel | L'anticipation réduit le coût des opérations d'aménagement du littoral qui découleront de cette meilleure connaissance des dynamiques | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Indirecte, cf déployer des outils pour orienter les actions dans le domaine de la protection contre les risques littoraux, dimensionner et évaluer l'incidence des ouvrages de protection interagissant avec le D6 « intégrité des fonds », l'objectif étant de limiter l'artificialisation en privilégiant les techniques « douces » A compléter à partir de l'étude « évaluation environnementale » | | | |
| Séquence ERC | ERC compliqué à mettre en œuvre car l'action d'observation et son développement n'ont que peu d'incidences environnementales | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | La gestion des risques littoraux et la sécurité maritime | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

La sécurisation du plan d'eau repose à la fois sur les moyens de prévention, de surveillance et d'intervention. La coordination des acteurs, SNSM, Etat, centres nautiques, communes (...) s'opère de façon satisfaisante au niveau local mais doit faire l'objet d'un soutien particulier pour pérenniser leurs capacités d'agir.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé Pérenniser le financement de la SNSM

Descriptif synthétique (1000 caractères max) Portage national

Sous-action 2

Libellé Maintenir la capacité de remorquage en haute mer

Descriptif synthétique (1000 caractères max) En particulier à l'occasion du renouvellement des appels d'offres de l'État vers les compagnies spécialisées

Sous-action 3

Libellé Soutenir la contribution des centres nautiques affiliés intervenant dans le cadre de leurs dispositifs de surveillance et d'intervention (DSI)

Descriptif synthétique (1000 caractères max) L'atlas cartographique du DSF (annexe 0 de la stratégie de façade maritime NAMO adoptée le 24 septembre 2019) recense les zones sur lesquels les centres nautiques affiliés interviennent pour surveiller et assister les usagers de l'espace maritime dans le cadre de leur Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI). Pour ces structures il est important de prévoir des mesures permettant, dans un contexte économique tendu, de pérenniser leur capacité d'intervention.

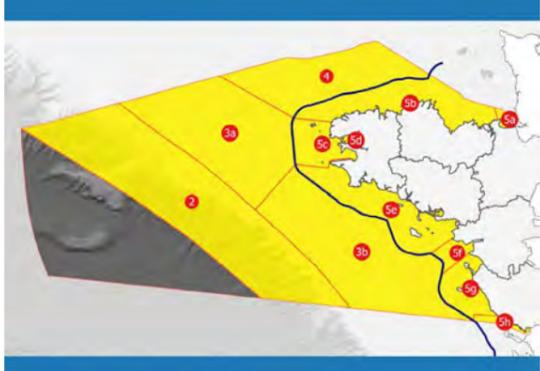
Sous-action 4

Libellé Assurer les missions de "Protection de la population" et de "Contrôle des pratiques nautiques"

Descriptif synthétique (1000 caractères max) Les DDCSPP assurent, sous l'autorité des Préfets, des missions de "protection de la population" qui visent à assurer la cohérence des actions de prévention et de contrôle de l'État tant au niveau des produits et des services, qu'au niveau de la défense des intérêts économiques de la population. Spécifiquement, ces missions permettent toute l'année le contrôle de la sécurité des pratiques sportives nautiques et l'accueil de mineurs durant les temps de loisirs.

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | 2022 | 2022 |

| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | 2027 (pérenne) | 2027 (pérenne) |
|---|---|------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Pilote(s) | MM / DGITM | SG MER | DRJSCS COFIL NAUTIQUE BZH- PDL | DDCSPP |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | DIRM SNSM Autres ? | DIRM | DIRM DDTM | |
| Financements potentiels | Etat : précisez | Etat : précisez | Etat : précisez | Etat : précisez |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Peu d'incidences économiques mais une modification des comportements dans le cadre d'un usage partagé et collectif de l'espace maritime | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Peu d'efficacité environnementale il s'agit surtout de régler les conflits d'usage. Le rôle des pouvoirs publics est ici déterminant dans la réussite de l'opération | | | |
| Coût prévisionnel | Du temps agent passé en concertation | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Impact positif dans la lutte contre les pollutions accidentelles (D08) : séquence éviter, réduire (en cas d'accident) Intégrer éléments de l'étude d'évaluation environnementale | | | |
| Séquence ERC | Peu d'éléments à avancer sur ce sujet compte tenu du peu d'impact environnemental | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | La gestion des risques littoraux et la sécurité maritime | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Dans le cadre des pratiques organisées dans les structures affiliées aux fédérations délégataires des sports nautiques, dès les premiers niveaux de pratique, les pratiquants sont formés à prendre en charge et assurer pour partie leur propre sécurité et contribuer à la sécurité des autres usagers. Il n'en va pas de même pour les pratiquants libres autodidactes et les plaisanciers. C'est pour cette population qu'il faut prioritairement développer des actions d'acculturation.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Soutenir et promouvoir les actions qui participent directement à la sécurisation des pratiques des plans d'eau, dès l'accès aux sites, en matières d'intervention, d'information et de formation aux bonnes pratiques nautiques sécurisées pour les acteurs et pour l'environnement

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Communiquer sur les campagnes menées régulièrement dans le domaine de la sécurité des loisirs nautiques, orchestrées par SG MER et diffusées par les PREMAR et les DDTM (DML) et les renforcer :
 - Pour les acteurs des centres nautiques et la SNSM : accompagner les usagers d'une logique de sécurité passive (je sais alerter les secours) à une logique de sécurité active (je sais reconnaître les situations potentiellement dangereuses et les éviter) par le biais d'informations accessibles et ciblées tout au long de l'année.
 - Actuellement organisation de réunions annuelles auprès des clubs nautiques du littoral, avec notamment rappels des réglementations existantes et de leurs éventuelles évolutions, en partenariat avec la brigade nautique de la gendarmerie (ex : avril à juin et avant de gds événements = Vendée Globe, ...)
 - Campagnes de sécurisation du plan d'eau avec les patrouilles en mer (mai à septembre)

Sous-action 2

Libellé

Faire un retour d'expérience des actions existantes et mettre en place de nouvelles actions (ex: Associer les industries nautiques comme vecteur de communication (dès la vente))

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Renforcer et pérenniser le dispositif actuel :
 - Travail partenarial fort des services de l'Etat avec les collectivités et les gestionnaires des ports
 - Réunions régulières avec les professionnels (loueurs de navires et engins nautiques, ...) et retour d'expérience sur les problématiques de sécurisation des plans d'eau

Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|--|---|---------------|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 (pérenne) | 2024 | | |
| Pilote(s) | DDTM DRJSCS | DDTM | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | COFIL Nautisme / FF Nautisme Clubs nautiques DIRM | Collectivités Gestionnaires de ports Professionnels DRJSCS | | |
| Financements potentiels | Etat : BOP 205 ? , autres ? | Etat : BOP 205 ? | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Accroître la responsabilisation des usagers du plan d'eau | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Pas d'efficacité environnementale recherchée. La faisabilité dépend de l'implication de tous et notamment intégrer les acteurs de l'industrie de la plaisance dans la communication des bons comportements | | | |
| Coût prévisionnel | Du temps passé en communication et concertation | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Impact positif dans la lutte contre les pollutions accidentelles (D08) : séquence éviter, réduire (en cas d'accident) Intégrer éléments de l'étude d'évaluation environnementale | | | |
| Séquence ERC | Eviter la communication autour de comportements ayant une empreinte environnementale élevée, éviter les accidents susceptibles de générer des pollutions. Réduire l'empreinte environnementale des comportements existants Compenser par le développement de comportements exemplaires | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | La lutte contre les pollutions | | | | | | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Renforcer la prise en compte des phycotoxines, toxines produites par les algues, et provoquant des intoxications alimentaires, à l'exemple notamment des toxines produites par Dinophyta susceptibles de contaminer les coquillages.
En lien avec le SDAGE, agir sur la réduction des phénomènes de bloom pour ces algues, et au-delà pour ce qui vient du large (ex ASP / CSJ)

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Pour agir efficacement, mieux identifier les facteurs de maîtrise et de régulation des apparitions de bloom algaux induisant des phycotoxines et la part de contribution des facteurs globaux et des facteurs locaux

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

La compréhension des mécanismes d'apparition et facteurs influant doit être améliorée pour définir des actions préventives adaptées (à articuler avec le SDAGE et son programme de mesures)

Sous-action 2

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

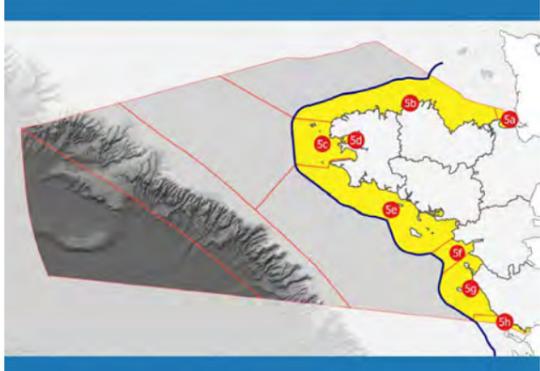
Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | ? | | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | ? | | | |

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Pilote(s) | IFREMER ? | | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Agence de l'eau DIRM DREAL SGAR Bretagne/MIRE DDTM ARS CRC | | | |
| Financements potentiels | Etablissements publics : crédits IFREMER ? Agence de l'eau ? | | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | La mise en œuvre de cette mesure permettra de sécuriser la production de coquillages | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Pas d'efficacité environnementale recherchée | | | |
| Coût prévisionnel | Coût lié aux opérations de recherche | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Mieux connaître pour mieux agir dans une stratégie globale de réduction de l'eutrophisation marine, impact positif sur le D05 et sur D04 : séquence réduire A compléter à partir des éléments de l'étude d'évaluation environnementale | | | |
| Séquence ERC | Eviter les actions conduisant au développement des phycotoxines (modification des pratiques) Réduire les pratiques existantes (modification des intrants...) Compenser par la valorisation des pratiques les moins impactantes | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | La sensibilisation et le partage des connaissances | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

La réduction de l'eutrophisation du milieu marin est un enjeu fort pour l'équilibre des milieux et la préservation des usages associés. En complément du SDAGE Loire-Bretagne qui comporte des prescriptions relatives à la réduction des apports de nutriments, le plan d'action du DSF intègre une action D05-OE01-AF1 « Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin ».

Des actions d'information (communication), et de sensibilisation des citoyens et des usagers de l'estran (baignade, pêche à pied de loisir...) aux incidences des phénomènes d'eutrophisation et de marées vertes, existent déjà. Elles sont assurées par la Préfecture de la région Bretagne, et les Préfectures des départements de Loire-Atlantique et Vendée.

En complément, cette action vise à développer la science collaborative/citoyenne.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Organiser pour les citoyens des journées d'observation des changements d'espèces sur l'estran suite à une marée verte ou un bloom phytoplanctonique

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sensibiliser aux incidences sur les espèces des développements excessifs de biomasses algales, pour une meilleure compréhension des citoyens et des usagers de l'estran (baignade, pêche à pied de loisir)

Sous-action 2

Libellé

Etudier la pertinence de développer un suivi complémentaire de mesure de l'H2S sur les sites de marées vertes, et accompagner son déploiement

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Des suivis des émanations de H2S sur les sites d'échouages sont déjà mis en oeuvre dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes en Bretagne, ainsi qu'au titre des plans départementaux ORSEC "algues vertes" 44 et 85. Vérifier l'utilité de les développer davantage et assurer la mise en oeuvre du suivi complémentaire

Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 1

Sous-action 2

Sous-action 3

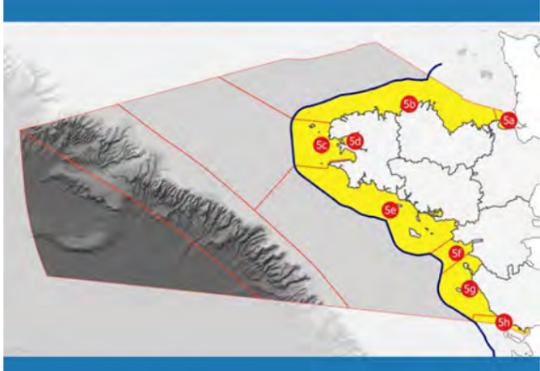
Sous-action 4

Date de début prévisionnel de la sous-action

2023

2022

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | | |
| Pilote(s) | Associations / CPIE ? | ARS | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Associations (ABB , ERB, BV, Vivarmor Nature, via les AME, l'OBCE (science participative Observatoire Changements estran) animateurs SAGE (bassins versants à algues vertes) | DREAL Préfecture Bretagne/ MIRE DDTM | | |
| Financements potentiels | Etat : précisez ? Etablissements publics : précisez ? Autres ? | Etat : précisez ? Etablissements publics : précisez ? Autres ? | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Incidence à terme, en terme de réduction de coûts liés à la lutte contre l'eutrophisation de l'estran et installation d'une conscience collective de prise en compte des effets anthropiques sur le milieu | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Participe à la lutte contre l'eutrophisation facteur d'appauvrissement de la biodiversité | | | |
| Coût prévisionnel | Coûts de communication | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Incidences à terme sur la régression des processus d'eutrophisation | | | |
| Séquence ERC | L'action de vulgarisation de bonnes pratiques ne comporte pas ou peu d'action impactante mis à par le fait d'éviter les sciences participatives intrusives pour le milieu et valoriser au contraire les sciences participatives ayant un impact environnemental faible | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | La gestion des risques littoraux et la sécurité maritime | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Ancrer dans les territoires littoraux la prise en compte de l'aléa « érosion du trait de côte » par l'élaboration de stratégies locales. Stratégies faisant ensuite référence dans les documents d'urbanisme. Lien à assurer avec les SRADDET

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

En Bretagne, accompagner les territoires lauréats de l'AMI gestion intégrée du trait de côte dans l'élaboration de leurs stratégies locales (SLGITC)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 2

Libellé

Inciter et accompagner des démarches stratégiques territoriales visant à une prise en compte adéquate des risques littoraux et du changement climatique dans l'aménagement du territoire

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

A mettre en œuvre plutôt à un échelon inter-communal, dans différents cadres de projet (SLGITC, PAPI, volet maritime des SCOT, PLUI, PCAET, etc.)

Sous-action 3

Libellé

Accompagner les porteurs de projets dans des actions opérationnelles de gestion adaptée du trait de côte, intégrant particulièrement des solutions fondées sur la nature

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Accompagnement de maîtres d'ouvrages (collectivités, Conservatoire du littoral, etc.) en termes réglementaire, financier (notamment dans le cadre d'AMI/AAP), en particulier pour des actions de renaturation, solutions fondées sur la nature, etc.

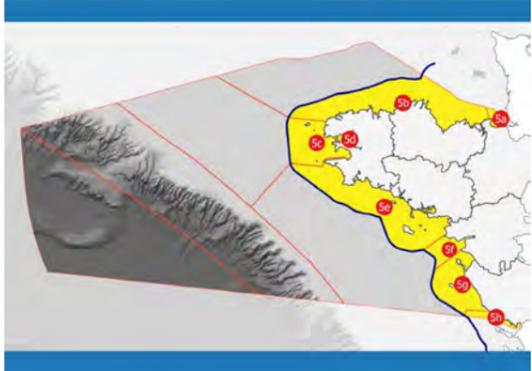
Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2019 | 2022 | 2022 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2022 | 2027 | 2027 | |

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| Pilote(s) | Conseil Régional Bretagne DREAL CEREMA | Conseils régionaux DREAL DDTM | Conseils régionaux DREAL | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | EPCI lauréats DDTM PNR Golfe du Morbihan | CEREMA | DDTM AMI en cours ANEL/CEREMA | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : précisez | Collectivités territoriales : précisez | Collectivités territoriales : précisez | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Les incidences économiques se trouvent réduites par une meilleure anticipation des problématiques de gestion du trait de côte | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Exercice complexe qui nécessite de repenser des habitudes bien ancrées | | | |
| Coût prévisionnel | Le coût peut s'avérer important si la problématique n'est pas anticipée | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Les stratégies doivent identifier les zones qui au regard des enjeux humains doivent être protégées et celles à maintenir sans ouvrage et à renaturer. L'objectif étant de réduire l'artificialisation du trait de côte (lien avec le D6 intégrité des fonds et « 0 » artificialisation nette) : séquence éviter/réduire A compléter à partir de l'étude d'évaluation environnementale | | | |
| Séquence ERC | Eviter les actions d'artificialisation du trait de côte. Réduire les espaces artificialisés et compenser en développant un urbanisme littoral résilient | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----------|-----------|------------|-----------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

L'attractivité des littoraux se renforcera d'ici à 2030, avec les conflits d'usage attendus. Il s'agit de corriger les déséquilibres socioéconomiques tendanciels des territoires littoraux (tourisme, économie des seniors, résidences secondaires et services associés), par des actions en matière de politique foncière, d'urbanisme et de mobilité. L'accès aux espaces (zones de pêche, ports, infrastructures terrestres) doit être partagé et anticipé pour maintenir et développer de façon durable les activités de l'économie bleue. Ceci inclut des actions d'ordre réglementaire, ainsi que de la concertation entre les différents secteurs concernés.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Sécuriser l'accès à l'espace littoral dans les documents d'urbanisme, notamment en affinant le dire de l'État

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Dans l'accompagnement des documents d'urbanisme des collectivités, en particulier les SCOT et leur volet mer et littoral, affiner le dire de l'État quant à l'accès à l'espace littoral pour les activités qui en dépendent. Un guide / doctrine sur ce sujet pourrait être élaboré à l'échelle de la façade en inter services. Ce dire de l'état intègre nécessaire les objectifs de la fiche action D06-OE01-AN1 et la stratégie de façade vers un « zéro artificialisation nette ».

Sous-action 2

Libellé

Recenser et partager les expériences de régulation de l'activité touristique (cf ex Corse)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les effets de la surfréquentation touristique sont maintenant reconnus au plan national et international. La crise Covid 19 a eu un effet d'augmentation de la fréquentation du littoral de la façade, et notamment des îles du Ponant à l'été 2020. Certaines expériences voient le jour (quota, ajustement des prix, régulation de l'offre de logement touristiques, meilleure répartition du tourisme sur le territoire) : il s'agit de les recenser et de les partager entre les différentes collectivités littorales de la façade. En particulier, examiner les outils permettant de réguler le flux touristiques maritime sur certaines zones littorales (quotas navettes/ tranche horaire), les évaluer et les adapter aux besoins des territoires de la façade.

Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

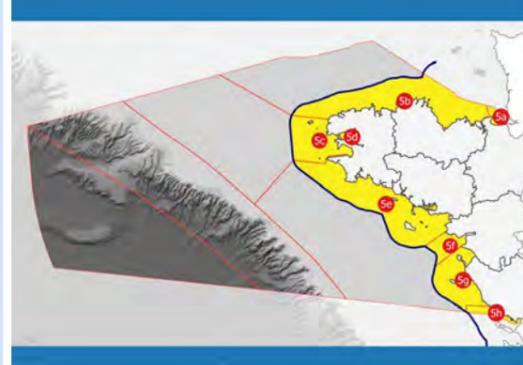
Sous-action 4

Libellé

| Descriptif synthétique (1000 caractères max) | | | | |
|---|---|--|---------------|---------------|
| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2025 | | |
| Pilote(s) | DREAL DDTM | Conseil régional Conseils départementaux Association des maires de France | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | DRDJSC DDCS | DDTM/DML Communes littorales DREAL | | |
| Financements potentiels | NC | Collectivités territoriales : CR, Cds ou EPCI Etat : Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Effet positif pour les économies dépendantes du littoral et du maritime dès lors que les modalités d'un accès de proximité du littoral est accepté par l'ensemble des parties (secteur saisonnier, résidents secondaires). | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Développement des circuits de proximité. La faisabilité dépend quant à elle de la capacité des acteurs public à faire admettre une priorité inscrite dans la loi. | | | |
| Coût prévisionnel | Coût d'ingénierie, animation de réunion. | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | La planification des activités sur les littoraux permet de diminuer leur pression sur les espaces. | | | |
| Séquence ERC | Eviter que ces opérations se traduisent par une artificialisation nette du littoral et réutiliser les espaces ou accès déjà artificialisés Réduire l'emprise de l'accès à la mer ou l'espace au minimum nécessaire pour l'activité Compenser en préservant des sites naturels ou en renaturant des sites aménagés | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Une stratégie d'aménagement et de résilience



Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Les îles ont toutes en commun d'avoir perdu une importante part de leur population depuis le début du XXème siècle, souvent plus de la moitié. Cette tendance semble enrayée depuis les années 1980 mais les situations restent contrastées entre les grandes îles et certaines îles proches du continent, qui voient leur population croître légèrement et les petites îles éloignées. Le vieillissement de leur population se poursuit, en lien avec la progression de la part des résidences secondaires. La facilité d'accès aux services essentiels est une des conditions du maintien des communautés insulaires. Le constat est celui d'un maintien relatif et précaires, et des disparités entre les îles. Le lien avec le continent assuré par les transports maritimes et les infrastructures portuaires, tant sur le continent que sur les îles, reste essentiel pour toutes les îles

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Réaliser un état des lieux et disposer d'un retour d'expérience sur les actions engagées par les collectivités pour conserver la population insulaire

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Des initiatives pour dynamiser et maintenir la population insulaire existante (à compléter : cf Corse, réseau européen ESIN, outre mer, international) : il s'agit de les consulter, compiler et de formaliser un retour d'expériences à partager entre les îles de la façade (guide, séminaire, formations, ...)

Sous-action 2

Libellé

Organiser la continuité territoriale des îles vers le continent et du continent vers les îles en termes de mobilité, d'infrastructures et de services publics (horaires des navires, écoles, ...)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Maintenir une population active et mixte en terme générationnel et social nécessite de pouvoir assurer aux îliens des services leur permettant de vivre et d'organiser facilement leur vie sur l'île en lien avec le continent :

- identifier les irritants tant au niveau des habitants des îles et que des habitants du continent en terme de continuité territoriale île/continent
- avec les autorités compétentes, envisager collectivement les solutions d'amélioration de l'accès aux services des îles.

Une île / commune pilote pourrait se porter volontaire pour cette démarche.

Sous-action 3

Libellé

Accompagner le développement d'une économie locale pourvoyeuse de logements et d'emplois durables pour toutes les générations

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

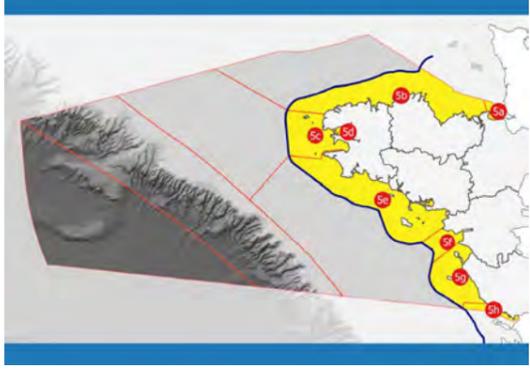
En fonction des résultats de la sous action 1, créer des outils de soutiens financiers / techniques pour la création de réserves foncières pour logements sociaux, le maintien ou la mise en place d'activités agricoles locales et d'AMAP, ...

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|--|---|---|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2023 | 2022 | 2024 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2025 | 2027 | 2027 | |
| Pilote(s) | Association des îles du Ponant | Communes des îles du Ponant | Association des îles du Ponant Communes des îles du Ponant | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Conseils régionaux Conseils départementaux Associations des maires de France | Association des îles du Ponant Communes littorales Rectorat Autorités organisatrices des transports Ports et gestionnaires des navettes fluviales ARS, La Poste, Pole emploi, CAF, DGFIP, .. | Agence Nationale de la cohésion des territoires Conseils départementaux DDTM | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Conseil régional Etat : précisez Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : CR, CD, EPCI, communes Etat : Etablissements publics : ANCT, CDC Crédits communautaires : FEDER ou FSE (?) Autre : | Collectivités territoriales : Communes Etat : CDC Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | La mixité et le maintien d'une population active sur le littoral permettent de réduire la pression foncière et l'occupation de l'espace et de développer des économies littorales moins dépendantes de la saison touristique avec tous les désagréments que cela engendre (surfréquentation des sites....) | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Effets bénéfiques sur l'environnement du fait d'une moindre pression foncière | | | |
| Coût prévisionnel | Il s'agit essentiellement de planification. Cela peut toutefois avoir des incidences en matière de politique immobilière | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Incidences positives liées à une meilleure allocation de l'espace littoral | | | |
| Séquence ERC | Eviter que ce maintien se traduise par des opérations d'urbanisation sur le littoral. Réduire les opérations d'urbanisation en ayant une gestion économe de l'espace et une rationalisation des transports en commun. Compenser par la préservation d'espaces naturels sur le littoral | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|-----------|-----------|------------|------------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Les îles, une identité maritime attractive et une vitrine de l'innovation | | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Les territoires insulaires sont pleinement conscients de l'urgence climatique et de la nécessité de s'affranchir au maximum des énergies fossiles. Sur les îles du Ponant, l'électricité est largement plus utilisée que le gaz ou le fioul pour le chauffage des bâtiments. La dimension électrique est donc très structurante sur ces territoires, d'autant plus que ces îles ne sont pas raccordées au réseau électrique continental et doivent donc produire leur électricité. En 2016, les îles d'Ouessant, de Sein et de Molène soutenues par l'association des Iles du Ponant, se sont mobilisées, au travers de la PPE et avec le soutien de l'Etat, pour accélérer leur transition énergétique avec un objectif double :

- réduire de 30 % leurs émissions de gaz à effet de serre en 3 ans ;
- atteindre un mix électrique 100 % énergies renouvelables d'ici 2030.

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019 -2023 2024 – 2028, dans son point 10 Annexe 2 : Les îles du Ponant non interconnectées, planifie la transition énergétiques des îles du Ponant, en précisant les leviers et objectifs île par île.

La fiche action vient compléter les éléments de la PPE sur des actions complémentaires à celles de la PPE.

L'objectif est aussi de contribuer à essaimer les démarches de ces trois îles sur l'ensemble des îles du Ponant de la façade.

Cette fiche action s'articule avec action OSE I-II-AF1 (développement de l'économie bleue) et l'action OSE-IV-II-AF1, sous action 1 et 2 (fiabilisation des technologies des EMR)

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Mettre en place à titre expérimental des tarifs de rachat de l'électricité couvrant les surcoûts liés à l'insularité

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Mettre en place au niveau national des tarifs de rachat de l'électricité renouvelable produite sur les îles qui intègrent pleinement des surcoûts de la production sur les îles. Ceci permettra de stabiliser et de faciliter le changement d'échelle dans la production d'EnR.

Sous-action 2

Libellé

Favoriser le développement des énergies à potentiel projets photovoltaïques sur le bâti, sur des zones artificialisées

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

A travers les documents d'urbanismes, les aides à l'installation, les projets de photovoltaïque sur le bâti public ou privé doivent être amplifiés. Le développement du photovoltaïque chez les particuliers devra faire l'objet d'une étude quantitative et d'acceptabilité architecturale et paysagère pour estimer le potentiel au regard du gisement et des contraintes architecturales, en particulier pour les îles pour lesquelles le gisement sur les bâtiments communaux arrive à saturation.

Accompagner des solutions énergétiques clés en main, qui amènent des entreprises d'autres secteurs (gestion de réseau, transport/stockage énergie, production d'autres Enr).

Sous-action 3

Libellé

Expérimenter et tester les projets d'hydrolien dimensionnés à l'échelle des îles, pour stabiliser les technologies et diminuer les coûts

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

L'hydrolien est une technologie encore peu mature, et à des coûts encore élevés. Ses atouts pour l'autonomie énergétique des îles du Ponant sont néanmoins réels. Ces projets restent de plus à petite échelle s'agissant d'alimenter un territoire insulaire, avec une emprise sur les milieux marins et à fortiori des effets environnementaux réduits.
 Le potentiel et la faisabilité de cette énergie seront étudiés, avec pour objectif de diversifier les moyens de production tout en maîtrisant les coûts. Il s'agit de faciliter le développement de projets d'hydroliennes à titre expérimental pour les îles et de prévoir les dispositifs financiers et/ou réglementaires.
 Ces expérimentations prendront en compte les enjeux environnementaux du DSF (éviter des zones halieutiques fonctionnelles) ; elles pourront également être des terrains de tests et des suivis visant à améliorer la connaissance sur les impacts des hydroliennes dès la phase de test sur les milieux et les espèces.
 Accompagner des solutions énergétiques clés en main, qui amènent des entreprises d'autres secteurs (gestion de réseau, transport/stockage énergie, production EnR autre ...)

Sous-action 4

Libellé

Développer la neutralité carbone des liaisons île – continent avec les compagnies maritimes en favorisant le recours aux cargos à la voile et navires à propulsion éolienne

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

La part des trajets terre - îles dans les émissions des GES des îles du Ponant est importante. Le recours à des bateaux utilisant des énergies décarbonées doit permettre de réduire le pouvoir de réchauffement global des îles et de répondre aux objectifs du DSF. De plus, ce type de liaison est propice aux expérimentations des différents types de systèmes véliques : les îles pourraient être le support d'une expérimentation à plus grande échelle des équipements sortants des chantiers de Saint Nazaire.
 Suite à une phase d'expérimentation de voiles rigides et semi rigides (technologie STX) sur le navire de croisière Ponant, partager les données de cette expérimentation, les points faibles (techniques, économique, durée du trajet) et identifier les conditions d'un déploiement en situation réelle.

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|---|---|--|---|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | 2022 | 2022 |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2024 | 2024 | 2027 |
| Pilote(s) | DGEC CRE | Ile du Ponant Collectivités | Association des îles du Ponant Collectivités | Opérateurs des cargos Start ups/ constructeurs de la navigation vélique |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Iles du Ponant EDF DREAL | DGEC ADEME CD EDF Syndicats d'énergies Conseil régional DREAL | DGEC Ademe CD Syndicats d'énergie Conseil régional DREAL | Conseil régional Association des îles du Ponant Collectivités FIN GICAN Ademe |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Etat : BOP DGEC ? Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : EDF | Collectivités territoriales : Conseil régional, Conseil départemental Etat : BOP DGEC Etablissements publics : précisez Crédits communautaires : Autre : | Collectivités : Conseil Régional Etat : BOP DGEC Etablissements publics : précisez Crédits communautaires : FEDER Autre : | Collectivités territoriales : Conseil régional Etat : BOP DGEC Etablissements publics : Crédits communautaires : FEDER Autre : |

Action environnementale (DCSMM)

Non

Incidences économiques et sociales

Réduction de la facture énergétique pour les îles

Efficacité environnementale et faisabilité

Baisse du bilan carbone

Coût prévisionnel

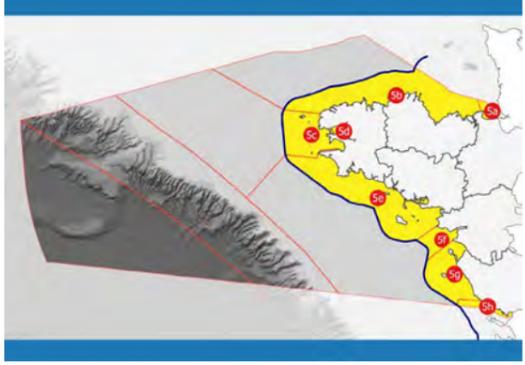
Coûts liés à l'installation de nouveaux équipements

Action socio-économique

Oui

Mesure de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre les changements climatiques.

Eviter que les opérations de transition énergétique se traduisent par un bilan environnemental négatif sur certains aspects (changement de la salinité des milieux maritimes environnants, effet sur des zones halieutiques, effets paysagers), en procédant à une analyse des variantes pour chaque projet
Réduire notamment par une juste appréciation de la consommation énergétique nécessaire en modifiant aussi les comportements notamment l'été, en procédant à une analyse des variantes pour chaque projet
Compenser par des actions en faveur de la biodiversité terrestre et marine, des paysages /patrimoines littoraux

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | Les îles, une identité maritime attractive et une vitrine de l'innovation | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

La gestion des déchets en milieu insulaire prend une acuité particulière du fait des contraintes liées au foncier disponible pour traiter ces déchets, de leur production irrégulière en période touristique, des coûts supplémentaires engendrés pour leur traitement sur le continent. Les collectivités sont engagées de longue date dans la mise en œuvre de dispositifs de collecte, de tri et de conditionnement des déchets pour leur traitement dans des structures spécialisées continentales. Le traitement ou recyclage local des déchets peut cependant être envisagé. Par ailleurs, l'insularité offre les conditions pour le développement d'une économie circulaire centrée sur les ressources locales et créatrice d'emploi.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Favoriser les expérimentations d'installation d'usines de retraitement des déchets et de création de filières locales de réutilisation des déchets, et en particulier des déchets plastiques

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Le recyclage et retraitement des déchets est une des solutions à la réduction et gestion des déchets sur les îles du Ponant. Les expérimentations peuvent être facilitées par des leviers réglementaires et / ou financiers.

Sous-action 2

Libellé

Accompagner le développement de la vente en vrac, des ressourceries

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

La vente en vrac et les ressourceries permettent de réduire la production de déchets à la source, en particulier des déchets plastiques particulièrement présents dans les milieu marins. L'accompagnement peut prendre la forme de locaux mis à disposition par les collectivités locales, d'aide à la création des entreprises ou de subventions aux associations portant ce type de projets. Ce type de projet peut de plus être source d'emploi local en particulier pour les publics très éloignés de l'emploi.

Sous-action 3

Libellé

Limiter et prévenir le recours aux emballages plastiques jetables

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

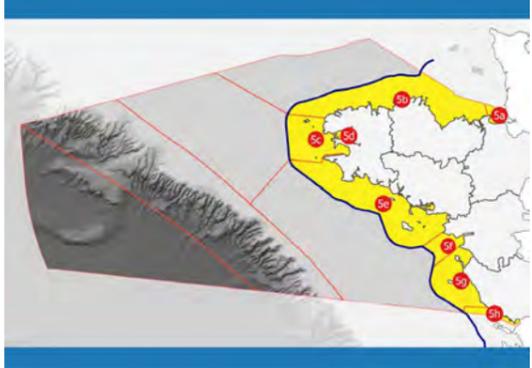
Sensibiliser les usagers et acteurs économiques et publics au respect de la réglementation en vigueur qui prévoit l'interdiction :
 - 2016 : sacs de caisses à usage unique en plastique : depuis 2016
 - 2020-2021 : extension aux nouveaux produits plastiques dits « à usage unique » : vaisselle jetable, bouteilles d'eau des cantines scolaires, touillettes et pailles en plastique, cotons-tiges en plastique, Boîte en polystyrène, tiges pour ballon (2021).
 En lien avec la sous action 2, favoriser l'approvisionnement et le ravitaillement de produits sous emballages autre qu'en plastique jetable (cartons, emballages biodégradables...).

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|--|---|---|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | 2022 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | 2027 | |
| Pilote(s) | Communes Association des îles du Ponant | Communes Association des îles du Ponant | Communes Association des îles du Ponant Association de commerçants | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Conseil régional ADEME Conseil départemental DREAL CL | CRESS CR ADEME Conseil régional CL | DREAL ADEME Conseil régional CL | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Conseil régional, Collectivités locales Etat : Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Communes, Conseil régional, Conseil départemental Etat : Etablissements publics : Crédits communautaires : FSE ou FEADER Autre : | Collectivités territoriales : Etat : Etablissements publics : ADEME Crédits communautaires : Autre : commerçants | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Meilleure valorisation des déchets dans le cadre de la promotion des économies circulaires, modification du comportement des îliens et des touristes pour accompagner ces investissements | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Efficacité environnementale qui dépend de l'engagement de l'ensemble des acteurs. Difficulté possible à toucher les touristes du fait de leur présence limitée sur les îles. Nécessité de faire du RETEX entre les îles. | | | |
| Coût prévisionnel | Coût lié à l'installation d'équipements | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Action de réduction des apports et de la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime | | | |
| Séquence ERC | Eviter que le retraitement des déchets ne se traduise par un bilan carbone défavorable Réduire par l'utilisation de procédés moins coûteux en termes d'emprise sur le littoral ou de bilan énergétique Compenser par des actions de promotion du « zéro déchet » | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | | X | SA | | | MED | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | Les îles, une identité maritime attractive et une vitrine de l'innovation | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Les îles recouvrent des réalités différentes. Pour l'approvisionnement en eau potable, certaines sont reliées au continent comme Bréhat, d'autres peuvent utiliser des forages, Belle-Île a créé des retenues pour stocker l'eau et enfin à Molène, des cuves ont été installées pour récupérer l'eau de pluie. L'assainissement est aussi plus compliqué que sur le continent. Ces îles doivent aussi faire face à des pointes estivales qui nécessitent des investissements financiers surdimensionnés pour les collectivités. Enfin, les coûts de travaux sont souvent supérieurs sur ces îles. Les actions en faveur de la gestion de l'eau concerne trois thématiques : sécuriser l'accès en eau potable, améliorer la gestion quantitative de l'eau, améliorer l'assainissement et lutter contre les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin.
 Cette fiche action s'articule avec la D08-OE04-AN1 portant sur le carénage et la D10 OE 01 1 AN2 sous action 3 portant sur les solutions alternatives aux biomédias filtrants des STEU.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Sécuriser l'alimentation en eau des habitants en développant les économies d'eau, la récupération des eaux de pluies, en différenciant les îles raccordées ou non au continent

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les systèmes d'économie d'eau sont à développer dès à présent au regard des pressions sur la ressource en eau notamment en période estivale, et des effets des changements climatiques. Ceci est plus particulièrement important pour les îles non raccordées au réseau d'eau potable du continent. Tous les secteurs sont concernés (hôtellerie, agriculture, particuliers,...).

Sous-action 2

Libellé

Accompagner le développement de l'assainissement non collectif (ANC)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Des ANC non aux normes sont sources de dégradation de la qualité des eaux continentales et marines. Les leviers d'action peuvent prendre différentes formes : réglementaires vis à vis des installations non aux normes et financiers pour le renouvellement des installations, la mise en place de systèmes à des échelles semi collectives.

Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 1

Sous-action 2

Sous-action 3

Sous-action 4

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | | |
| Pilote(s) | Communes Association des îles du Ponant | Communes Syndicat d'assainissement non collectifs Association des îles du Ponant | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | AELB | DDTM/DML AELB | | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Communes , CD Etat : Etablissements publics : AELB Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Communes, CD Etat : Etablissements publics : AELB Crédits communautaires : Autre : | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Baisse des coûts pour les collectivités publiques liée à une meilleure utilisation ou réutilisation de l'eau douce. Nécessite aussi une modification du comportement des consommateurs | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Impact environnemental efficace si tous les acteurs sont engagés. Nécessité de faire du RETEX sur l'ensemble des îles, voir avec le conservatoire du littoral | | | |
| Coût prévisionnel | Coût lié à l'aménagement d'infrastructures de modernisation des réseaux ou d'équipement de filtrage lagunaire. | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Réduction des pressions sur l'eau douce en qualité et en quantité Réduction des apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin | | | |
| Séquence ERC | Eviter que l'amélioration de la gestion de l'eau douce se traduise par des infrastructures supplémentaires. Réduire l'impact de ces opérations d'aménagement éventuelles par des procédés moins consommateurs d'espace et d'énergie Compenser en favorisant de meilleurs comportements | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | La protection des espèces et de leurs habitats | | | | | | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Les milieux insulaires sont particulièrement sensibles à l'introduction et multiplication des espèces non indigènes ou nuisibles. Cette fiche action s'articule avec D02-AN1 « Améliorer la gestion des espèces non indigènes marines » qui vise à limiter les risques d'introduction et de dissémination d'ENI par le biais des activités humaines (aquaculture)

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Poursuivre et développer les actions de lutte contre les ENI et les nuisibles à l'exemple des actions de dératisation, en associant les gestionnaires des transbordeurs

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Le rat surmulot est une espèce introduite sur de nombreuses îles. Vecteur de maladies graves, destructeur de biens et de denrées, il a également un impact non négligeable sur les espèces insulaires autochtones. Les actions ont été menées par les communes de Molène et de Hoëdic, et peuvent être reproduites sur les autres îles du Ponant confrontées à cette problématique. Elles combinent la mise en place de poste d'appâtage sur les îles et en prévention sur les gares maritimes et dans les cargos de liaison île – continent afin de prévenir toute réinfestation.

Sous-action 2

Libellé

Développer des actions pédagogiques et de sensibilisation sur les enjeux de biosécurité et de lutte contre les ENI auprès des communes, résidents et usagers des îles

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les usagers des îles doivent adopter des gestes « bonnes pratiques » pour limiter l'introduction, voire même lutter contre les ENI. Il s'agit de sensibiliser à l'identification des espèces non indigènes concernées ; élaboration et diffusion de guides, affiches, etc.. à destination des habitants et des touristes, mais aussi des collectivités locales concernées au titre de l'aménagement paysagers de leurs communes ; S'appuyer / s'inspirer des l'existant (réseau EEE animé par le CEN Pays de la Loire pour les EEE terrestres) Organiser des RETEX entre les îles.

Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|--|---|---------------|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2024 | 2027 | | |
| Pilote(s) | Compagnies maritimes Communes Association des îles du Ponant | Communes Association des îles du Ponant | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | INRA DRAAF | OFB DRAAF DREAL CEN pays de la Loire | | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Commune Etat : précisez Etablissements publics : précisez Crédits communautaires : précisez Autre : précisez | Collectivités territoriales : précisez Etat : précisez Etablissements publics : précisez Crédits communautaires : précisez Autre : précisez | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Baisse des coûts liés à la lutte contre les espèces invasives destructrices des services écosystémiques des plantes et habitats indigène | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | La prévention est d'une très bonne efficacité environnementale, bien plus que la lutte. | | | |
| Coût prévisionnel | Coûts de communication | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Mesures de réduction des risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines et de réduction des perturbations des écosystèmes littoraux | | | |
| Séquence ERC | Eviter l'importation d'espèces par une rigueur comportementale lors de la venue sur les îles Réduire l'impact en limitant les déplacements Compenser par la préservation de sites intacts (si cela est possible) | | | |

Façade concernée

MEMN

NAMO

X

SA

MED

Descripteur du BEE

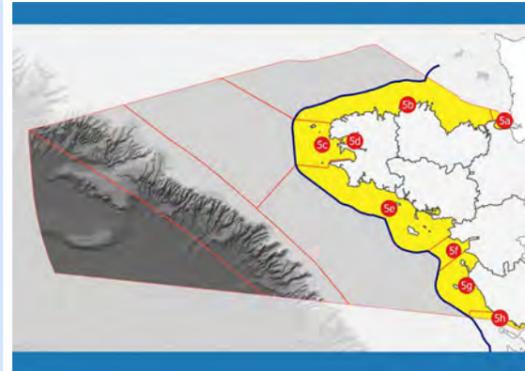
| | | | | | | | | | |
|------|------|------|------|------|---|---|---|---|---|
| 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | | | | | |

Objectif stratégique socio-économique NAMO

| | | | | | | | | | |
|----------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-------------|-----------|----------|
| DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X |
| TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | |

Items de la vision NAMO

La lutte contre les pollutions



Zones de la carte des vocations NAMO

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |
|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Une grande partie des substances polluantes introduites dans compartiment aérien du milieu marin provient de l'activité humaine terrestres (gaz d'échappement, ammoniac, hydrocarbures imbrûlés, émissions des incinérateurs, industries, etc.). La flotte marchande et militaire, ainsi que certains paquebots et remorqueurs émettent une part non négligeable de la pollution de l'air circulant au-dessus des mers. Par ailleurs, sous l'effet combiné des vagues, du vent ou de la chaleur du soleil, les polluants présents à la surface de l'eau peuvent être réémis dans l'air sous forme de vapeur ou via les aérosols produits par les embruns. Les effets potentiels de cette pollution de l'air marin sont mal connus. L'action consiste à mesurer la qualité de l'air dans les îles du Ponant et d'agir au plan réglementaire pour réduire les émissions des navires.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Développer des mesures de la qualité de l'air sur les îles

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Dans le cadre des plans régionaux de la qualité de l'air, mettre en place des mesures de la qualité de l'air spécifiques sur les îles, et en particulier, mesurer l'impact de la pollution atmosphérique sur l'île de Ouessant.
Rechercher les effets des retombées des polluants atmosphériques marins

Sous-action 2

Libellé

Faire respecter les normes d'émission de substances polluantes des navires

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

A partir du 1er janvier 2020, l'ensemble de la flotte mondiale doit réduire ses émissions d'oxydes de soufre (SOx), selon la nouvelle réglementation de l'Organisation maritime internationale (OMI). La teneur en soufre dans les carburants marins devait ainsi être abaissée de 3,5 à 0,5 %. Il s'agit d'une avancée majeure pour l'amélioration de la qualité de l'air dans les régions littorales et pour la transition écologique du transport maritime international. Les centres de sécurité des navires (CSN) réalisent deux type de contrôles dont le nombre est imposé annuellement par l'EMSA (agence européenne de sécurité maritime): Contrôles documentaires et Prélèvements et analyses de combustibles par laboratoire habilités, selon des objectifs assignés chaque année.

Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

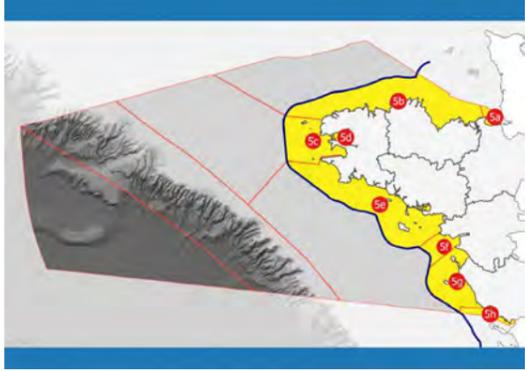
Sous-action 1

Sous-action 2

Sous-action 3

Sous-action 4

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2025 | 2027 | | |
| Pilote(s) | Association régionale de la qualité de l'air Collectivités locales | Dirm Namo / Centre de surveillance et de contrôle des navires | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | DREAL Conseil régional ADEME | MIN MER / DAM | | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Conseil régional, Communes Etat : BOP DGEC/ DGPR Etablissements publics : Ademe Crédits communautaires : Autre : | NC | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Sensibilisation des acteurs économiques et du public à la qualité de l' air extérieur et ses effets sur la santé des habitants | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Incertaine, du fait des incertitudes sur les facteurs de dégradation de la qualité de l'air sur les îles du Ponant non nécessairement liés aux activités anthropiques autour et sur les îles | | | |
| Coût prévisionnel | Coût de la mise en place du réseau de surveillance | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | L'amélioration de la connaissance des effets des polluants permet de prendre des mesures de réduction des émissions et d'améliorer la qualité de l'air | | | |
| Séquence ERC | Eviter la construction d'infrastructures surdimensionnées pour le contrôle de la qualité de l'air. Réduire l'impact des activités humaines insulaires sur la qualité de l'air par des innovations (énergies...) Compenser par des actions sur la santé des habitants. | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----------|-----------|------------|-----------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | | X | SA | | MED | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Les territoires maritimes présentent des spécificités et des enjeux sont propres, et sont directement ou indirectement concernés par un grand nombre de d'outils de planification, de plans / programmes. Il s'agit de mieux prendre en compte ces spécificités pour les traiter au bon niveau dans les politiques publiques sectorielles et assurer le lien « terre - mer ».

Les politiques publiques concernées existantes seront à préciser parmi un champ large couvrant l'environnement, l'aménagement, la gestion des risques, de l'eau et de l'énergie, le logement, la santé, l'éducation, l'emploi, le tourisme, l'économie, l'innovation.

Cette action nationale s'articule avec les fiches actions façade portant sur l'articulation Sdage – DSF (D05-OE01 AF1 et D09-OE01-AN2)

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Réaliser un état des lieux des politiques et outils de planification existants, et de leur prise en compte d'un volet littoral et maritime

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

L'évaluation est nécessaire avant tout déploiement d'une politique d'aménagement du territoire et en particulier sur zone littorale et îles :
Identifier les politiques et outils de planification à prendre en compte dans cet état lieux, au regard de leur niveau d'interaction avec les territoires maritimes et leur environnement (eaux côtières et littoral). Ce recensement porte sur l'ensemble des outils, de compétence Etat ou Collectivités locales.
Identifier /Evaluer le degré de prise en compte des territoires maritimes et les effets positifs/négatifs induits des politiques pour les eaux côtières et les littoraux, dans les trois dimensions sociale, économique et environnementales.

Sous-action 2

Libellé

Elaborer des guides d'accompagnement pour une meilleure prise en compte des territoires maritimes (mesure nationale avec association des services déconcentrés)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sur la base de cet état des lieux, élaborer des guides pour sensibiliser l'ensembles des services compétents à la prise en compte des enjeux mer et littoraux et formuler les préconisations adaptés aux outils de planification/politiques publiques.

Sous-action 3

Libellé

Evaluer les effets de la taxe sur les résidences secondaires et son niveau de suffisance (mesure nationale)

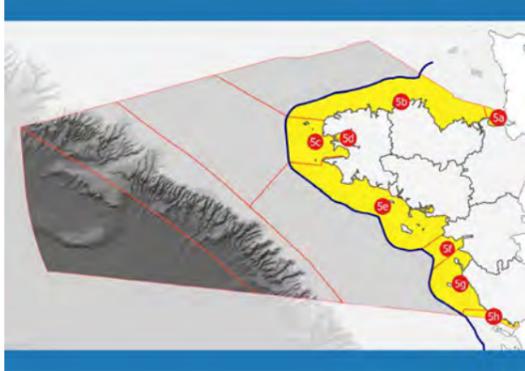
Descriptif synthétique (1000 caractères max)

La loi permet à certaines communes françaises de majorer la part de taxe d'habitation qu'elles perçoivent sur les logements meublés non affectés à l'habitation principale (maison secondaire, appartement en bord de mer ou à la montagne...). Seules les communes situées dans périmètre de la taxe annuelle sur les logements vacants, c'est-à-dire celles se situant dans une agglomération de plus de 50 000 habitants « où il existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements entraînant des difficultés sérieuses d'accès au logement sur l'ensemble du parc résidentiel existant », peuvent mettre en place la surtaxe. De plus, c'est une possibilité offerte aux exécutifs municipaux ; le niveau d'augmentation varie en fonction des conseils municipaux.
Recenser les communes de la façade concernées et ayant appliqué une surtaxe sur la façade depuis sa création (18% des communes au plan national en 2018) ; expertiser les effets sur le prix des loyers, l'offre de logement ...

Sous-action 4

Libellé

| Descriptif synthétique (1000 caractères max) | | | | |
|---|---|---|--|---------------|
| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2023 | 2025 | 2022 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2025 | 2027 | 2023 | |
| Pilote(s) | MIN MER / DML avec DIRM façade en relais | MIN MER / DML avec DIRM façade en relais | MIN MER / DML avec DIRM façade et DGFIIP en relais | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | CESER Associations des régions, des maires, des départements de France CEREMA | CESER Associations des régions, des maires, des départements de France CEREMA | Communes concernées sur la façade | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Etat : BOP DML Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Etat : BOP DML Etablissements publics : Crédits communautaire : Autre : | NC | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Réduction des coûts pour la collectivité publique pour traiter des incidences négatives de projets insuffisamment englobants | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Efficacité environnementale dans la mesure où cela permet de réduire la facture environnementale à venir | | | |
| Coût prévisionnel | Coûts d'études et d'ingénierie | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Mesure d'accompagnement : une meilleure prise en compte des spécificités des territoires marins et littoraux dans les politiques publiques permet d'évaluer en amont et d'éviter des effets négatifs sur les compartiments environnementaux | | | |
| Séquence ERC | Eviter que cette évaluation ne concerne que les activités littorales mais prennent aussi en compte les enjeux environnementaux du littoral et des eaux côtières Réduire l'impact des activités par une bonne prise en compte de leurs impacts sur le littoral Compenser par des mesures de gestion à terre permettant de réduire les pollutions telluriques | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----------------------------------|-----------|------------|-----------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Items de la vision NAMO | Un territoire littoral dynamique | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

La qualité paysagère et le capital patrimonial des espaces marins, sous marins et littoraux fondent l'identité de la façade et sont également de forts vecteurs de son attractivité et de la qualité de vie de la population. L'alternance de roches dures et tendres favorise la diversité des paysages côtiers, entre les côtes, les falaises, les estuaires, les archipels. A ces caractéristiques naturelles s'ajoute l'empreinte des activités humaines et du patrimoine bâti qu'elles laissent en héritage culturel. L'action vise à préserver et valoriser ces paysages quotidiens, auprès des élus et du grand public.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Développer des guides de bonnes pratiques sur le paysage « quotidien » à l'attention des élus

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les paysages littoraux sont une source d'attractivité forte des territoires maritimes, que ce soit vis à vis des touristes ou des résidents à l'année. Il s'agit de sensibiliser les élus à l'intérêt de conserver/valoriser un paysage quotidien de qualité à travers les différents leviers dont ils disposent (documents d'urbanisme, réglementation de la publicité, architecture des parcs et jardins, équipements urbains,...).

Sous-action 2

Libellé

Préserver et entretenir le patrimoine des phares et balises

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Le domaine des phares et balises est riche de biens immobiliers à terre et en mer, d'objets et d'un patrimoine immatériel. 35 phares, aides à la navigation maritime, sont protégés au titre des monuments historiques ; ils ont accueillis plus de 240 000 visiteurs en 2018. Ce patrimoine, à l'interface entre la mer et la terre, fait l'objet de nombreuses initiatives associant l'État, les collectivités territoriales et leurs émanations, ainsi que le conservatoire du littoral. Ces initiatives méritent d'être poursuivies et étendues, en s'appuyant sur le double objectif de la préservation et de la valorisation, dans le respect de leur fonction de sécurité maritime et en lien avec les territoires dans lesquels ils s'inscrivent.

Sous-action 3

Libellé

Mieux valoriser/faire connaître le patrimoine paysager maritime, côtier et portuaire

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Développer des outils de communication (site internet , plaquettes, affiches) à l'attention des usagers, y compris les paysages industrialo-portuaires. L'action peut couvrir les ouvrages, les installations côtières et les paysages marins, sous-marins et côtiers.

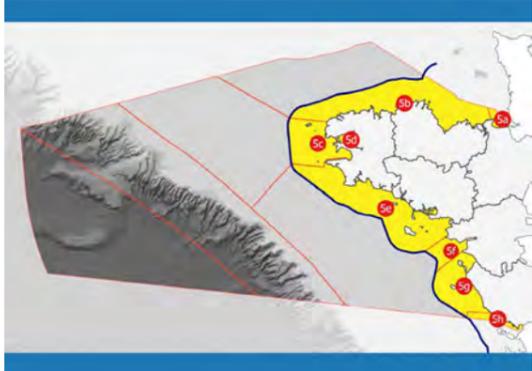
Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|--|---|--|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2023 | 2022 | 2023 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2025 | 2027 | 2025 | |
| Pilote(s) | CAUE AMF | Associations Collectivités locales Conservatoire du littoral | Communes Ports | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | DREAL DRAC DDTM PnR Association des maires | DIRM NAMO DRAC | DREAL PNR DRAC/UDAPs Conseil régional | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Communes, CD Etat : BOP MTES, CULTURE Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Communes, Conseil départemental Etat : BOP DRAC Etablissements publics : Conservatoire du littoral Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Communes, CD Etat : BOP MTES, Culture Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | |
| Action environnementale (DCSMM) | Oui | | | |
| Incidences économiques et sociales | Des paysages maritimes attractifs sont vecteurs de croissance économique et également d'aménités sociales (cadre de vie) mais nécessitent au préalable une évolution de leurs prise en considération par les usagers. | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | L'efficacité environnementales est établie. Les aménités environnementales des paysages sont maintenant reconnues. | | | |
| Coût prévisionnel | Coûts liés aux mesures de conservation et de gestion très variables en fonction des mesures prises pour les mesures de conservation. Cela peut représenter des sommes parfois importantes pour les mesures de restauration | | | |
| Action socio-économique | Non | | | |
| Incidences environnementales | Mesures d'accompagnement : la sensibilisation des élus et des habitants favorise la préservation / entretien/ valorisation du patrimoine paysager, dont les paysages naturels, et culturel de la façade | | | |
| Séquence ERC | Eviter que les opérations de préservation aient des effets trop limitants pour la fréquentation des sites par les habitants Réduire les effets défavorables sur les acteurs du territoire par de la communication sur l'intérêt de la préservation Compenser par une valorisation des aménités des espaces préservés | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |



Une stratégie d'aménagement et de résilience

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Les villes et côtes littorales peuvent être supports d'expérimentation de mobilités douces. La fréquentation touristique concentrée sur quelques périodes de l'année accentuent les effets négatifs d'une mobilité axée sur le recours à la voiture individuelle : bouchons, qualité de l'air.. L'action propose de développer les circuits de mobilité douce, à l'échelle d'une île ou d'une/plusieurs communes littorales, à titre expérimental. Cette fiche action s'articule avec TE-OSE-I-5 AF1 « Inciter à l'élaboration de stratégies locales de gestions intégrées du trait de côte (y compris relocalisation) en complément des stratégies locales de gestion du risque inondation (SLGRI) » et les autres actions du TE OSE II.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Expérimenter le principe de secteur (échelle à préciser) à mobilité douce sur les îles et le littoral, à l'image de la piétonisation des centre-villes

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les littoraux de la façade souffrent, à l'image des littoraux française, d'une surfréquentation de certaines portions par les véhicules individuels. L'expérimentation proposée consisterait en identifier certains secteurs du littoral de la façade ou certaines îles du Ponant, et y développer un réseau de mobilités douces, avec un recours encadré et limité des véhicules individuels. Cela pourrait se traduire par le lancement d'appels à projets spécifiques destinés aux communes littorales sur ce sujet, qui prennent également en compte dans leurs cahiers des charges, la sensibilité environnementale des secteurs d'expérimentation de mobilité douces.

Sous-action 2

Libellé

Sur les communes touristiques, répondre aux besoins de mobilité, notamment touristique en intégrant les problématiques de saisonnalité, du dernier kilomètre, d'intermodalité y compris maritime, de la valorisation patrimoniale ...

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Pour éviter le recours au véhicule individuel, notamment en pleine saison touristique :
 - élargir à l'offre (inter et multimodale) de transports collectifs
 - maintenir ou remettre en service les trains légers, en prévoyant un accès en mode doux aux microstations ou en TC (cf rénovation de l'exploitation de la ligne de la côte Bleue longue de 32 kilomètres entre Marseille et Fos-sur-Mer) .
 - Favoriser l'émergence de ce type de projets par les collectivités, les accompagner et les soutenir.
 - Elargir à l'offre (inter et multimodale) de transports collectifs

Sous-action 3

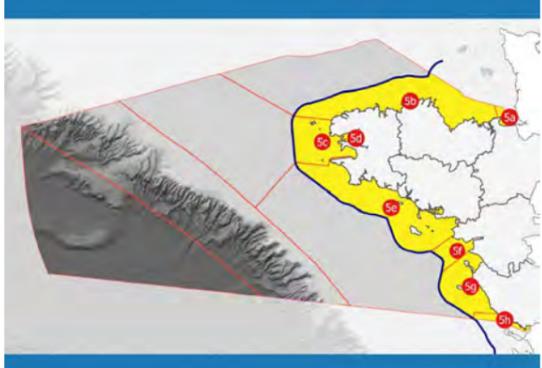
Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 4

Libellé

| Descriptif synthétique (1000 caractères max) | | | | |
|---|--|---|---------------|---------------|
| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | | |
| Pilote(s) | Collectivités locales AOT locales et AOM régionale | Collectivités locales SNCF AOT | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Conseil régional DREAL Conseils départementaux DDTM cellule d'appui france mobilité ADEME Banque des Territoires, CEREMA | Conseil régional DREAL Conseils départementaux DDTM cellule d'appui france mobilité ADEME Banque des Territoires, CEREMA | | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Conseil régional Etat : BOP MTES Etablissements publics : CDC Crédits communautaires : FEDER Autre : précisez | Collectivités territoriales : précisez Etat : BOP MTES Etablissements publics : CDC Crédits communautaires : FEDER Autre : précisez | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Retombées positives pour les activités commerçantes et de services en centre ville ou sur le littoral. Contribue à l'image positive des secteurs concernés et réduit les nuisances (sonores, qualité de l'air) pour les résidents | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Efficacité car action avec retombées sur plusieurs compartiments : qualité de l'air, bruit, passage... Permet également la régulation de la fréquentation des sites. La faisabilité dépendra de la mobilisation des acteurs locaux, communes et AOT, et de la part du trafic automobile "reportée" (ou non) vers le trafic ferroviaire, dont l'empreinte carbone est moindre. | | | |
| Coût prévisionnel | Dépend des mesures et des types infrastructures, coût potentiellement élevé. | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Réduction des émissions de gaz à effet de serre et amélioration de la qualité de l'air | | | |
| Séquence ERC | Eviter des opérations d'aménagement sur le littoral ou des effets de surfréquentation d'espaces jusqu'alors peu fréquentés par report de fréquentation Réduire des effets négatifs liés à une augmentation de fréquentation en prenant bien en compte la sensibilité environnementale des secteurs littoraux ciblés et limiter les emprises et l'artificialisation des pour aménagement des accès au littoral et de la circulation douce Compenser par des espaces naturels non aménagés ou la renaturation de certains espaces aménagés | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | Une stratégie d'aménagement et de résilience | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

L'accès au littoral et la possibilité de le longer est un droit, qui toutefois peut être difficile à garantir dans les secteurs sous influence forte de l'aléa érosion. Il convient d'anticiper cette évolution du trait de côte par la prise en compte des aléas naturels dans les réflexions portant sur le sentier du littoral et son évolution à terme. Plus globalement, la gestion du domaine public maritime naturel doit s'inscrire dans le respect des objectifs du DSF relatifs notamment au maintien des activités et usages dépendants d'un accès à la mer tout en limitant l'artificialisation.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé Anticiper l'évolution du trait de côte par la prise en compte de l'aléa dans la réflexion sur le sentier du littoral

Descriptif synthétique (1000 caractères max) Poursuivre l'état des lieux / diagnostic du sentier du littoral sous influence de l'érosion du trait de côte
Opérationnaliser la prise en compte et l'anticipation pour son maintien (exemple : réservation de foncier)
Cette sous-action s'articule avec l'action référencée TE-OSE-I-5 AF1 relative à la l'élaboration de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte.

Sous-action 2

Libellé Élaborer ou réviser les stratégies départementales de gestion du domaine public maritime naturel (DPMn) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF

Descriptif synthétique (1000 caractères max) Analyser les stratégies actuelles de gestion du DPM au regard des objectifs du DSF et les faire évoluer en cas de constat de non compatibilité.

Sous-action 3

Libellé En site Natura 2000, favoriser le développement de la promotion de sections de sentier du littoral en tant que vecteur de découverte du littoral et de sa biodiversité

Descriptif synthétique (1000 caractères max) Les actions de sensibilisation et pédagogiques ont un double objectif : sensibiliser les usagers aux problématiques littorales et côtières et aux bonnes pratiques à adopter lors de la fréquentation des sites.
Développer des sentiers pédagogiques décrivant la faune , la flore, son évolution , les spécificités du classement N 2000 ,
Développer des actions gratuites d'observation de la faune et de la flore, des paysages sur ces sections

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 1

Sous-action 2

Sous-action 3

Sous-action 4

| | | | | |
|--|---|----------------|---|--|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | 2022 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | 2027 | |
| Pilote(s) | DDTM/DML Conservatoire du littoral Collectivités locales | DDTM/DML CD | Conservatoire du littoral sur ses propriétés DDTM/DML Communes | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | DREAL | DREAL DIRM | Conseils départementaux OFB | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : conseils départementaux, communes Etablissements publics : conservatoire du littoral | Etat : BOP 113 | Collectivités territoriales : Communes, CD Etablissements publics : OFB | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | Participe à l'attractivité des espaces littoraux | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Permet l'appropriation par le public des nécessités de préservation des sites. | | | |
| Coût prévisionnel | Coûts liés aux processus de conservation (clôtures types ganivelles) voir d'expropriation | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Mesure d'évitement et de réduction des pressions s'exerçant sur le DPM et les sentiers côtiers | | | |
| Séquence ERC | Eviter que ces opérations se traduisent par des aménagement disproportionnés et qu'elles entraînent une augmentation non raisonnée de la fréquentation des sites ; prendre en compte la sensibilité environnementale des sentiers Réduire l'emprise anthropique sur le littoral Compenser par la préservation de sites naturels | | | |

OBJECTIFS STRATÉGIQUES SOCIO - ÉCONOMIQUES ET OBJECTIFS PARTICULIERS

Objectifs socio-économiques en lien avec l'objectif de rayonnement de la France (RF) de la SNML

| | | |
|-------------------|--|----|
| RF-OSE-I | FAIRE COMPRENDRE ET AIMER LA MER | 39 |
| RF-OSE-I-1 | Responsabiliser l'ensemble de la société aux problématiques de la mer et du littoral | |
| RF-OSE-I-2 | Favoriser l'émergence d'une communauté maritime à l'échelle des territoires de la façade NAMO | |
| RF-OSE-II | EXPLORER LA MER | 42 |
| RF-OSE-II-1 | Améliorer la connaissance des milieux marins sur l'ensemble de la façade NAMO (de la plaine abyssale à l'estran) et la connaissance des impacts des activités humaines et des effets potentiels du changement climatique sur le milieu marin, sur le littoral et sur le rétro-littoral | |
| RF-OSE-II-2 | Soutenir la participation des acteurs NAMO dans les réseaux scientifiques et techniques européens et internationaux liés à la mer et au littoral | |
| RF-OSE-III | EXPORTER NOS SAVOIR-FAIRE MARITIMES | 50 |
| RF-OSE-III-1 | Promouvoir les entreprises françaises , fleurons de l'économie maritime (dont navales et nautiques) et leur savoir- faire à l'international | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|-----------|------------|-----------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-DM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Items de la vision NAMO | La coordination des activités humaines | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |
| Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision | | | | | | | | | | | | |
| <p>En façade NAMO, on peut constater une forte implication historique des acteurs maritimes, nombreux et diversifiés, et des contributions actives aux travaux de planification et de gestion de la mer et du littoral. Les acteurs de la façade ont ainsi acquis une solide expérience de travail et de gestion, nourrie par de nombreuses démarches partenariales et aspirent ainsi au développement et au renforcement d'une culture maritime partagée. Cette communauté doit être confortée et structurée.</p> | | | | | | | | | | | | |
| Description des sous-actions | | | | | | | | | | | | |
| 4 max (1000 caractères max par sous action) | | | | | | | | | | | | |
| Sous-action 1 | | | | | | | | | | | | |
| Libellé | Mettre en place un COPIL interrégional du nautisme | | | | | | | | | | | |
| Descriptif synthétique (1000 caractères max) | <p>Regrouper le mouvement sportif interrégional dans un COPIL "Sport". La reconnaissance de cette gouvernance "SPORT" est fragile voir difficile à mettre en œuvre ; il faut favoriser les liens entre les organisations régionales existantes dédiées au développement des sports nautiques. L'objectif est soutenir la reconnaissance et la montée en puissance de ce COPIL notamment auprès des acteurs locaux.</p> <p>Au sein du COPIL interrégional des sports nautiques, agir avec les différents acteurs publics (mission de coordination nautisme du conseil régional Bretagne, DRJSCS (DRAGES) BZH & PDL) et les acteurs délégataires des fédérations sportives concernées de la façade (ligues & comités, CROS PDL) pour porter des politiques durables et développer des pratiques vertueuses en matière de sports nautiques sur la façade.</p> <p><i>NB: Ce COPIL peut participer à préfigurer les relations entre institutions dans le cadre de la réforme en cours de la gouvernance du sport, en lien avec les Régions</i></p> | | | | | | | | | | | |
| Sous-action 2 | | | | | | | | | | | | |
| Libellé | <p>Conforter et soutenir via le FEAMP 2021-2026 les instances participatives de gouvernance locale initiées sur les pays maritimes bretons ("Commission Mer et Littoral")</p> <p><i>Cette fiche action s'articule avec la fiche action DE-OSE-VIII-6-AF1 « Soutenir le développement de l'activité aquacole via différents outils de gestion et de planification » - sous-action 4 « Créer une commission (à l'image du comité consultatif aquacole) regroupant Etat, services déconcentrés, collectivités, structures professionnelle et associations afin d'échanger sur les sujets de fond et déclinable au niveau local dans les Commissions Mer et Littorale (gouvernance FEAMP) en élargissant son champ de compétences »</i></p> | | | | | | | | | | | |
| Descriptif synthétique (1000 caractères max) | <p>Développer la gouvernance locale en mettant en place des instances de décision sur les projets sollicitant du Dispositif Local des Acteurs Locaux sur financement FEAMP (exemple : commissions mer et littoral) associant toutes les parties prenantes</p> <p>Soutenir les associations pour faciliter leur participation dans les instances de représentation et de décision</p> | | | | | | | | | | | |
| Sous-action 3 | | | | | | | | | | | | |
| Libellé | Valoriser les actions et les synergies locales collectives et concertées | | | | | | | | | | | |

**Descriptif synthétique
(1000 caractères max)**

- des sites N2000 et du Parc Naturel Marin d'Iroise, pour concilier préservation de l'environnement et activités humaines : En lien avec les actions des DOCOB, valoriser et accompagner les actions visant à la conciliation de la préservation de l'environnement et les activités humaines menées dans un cadre collectif et concerté : mener des retours d'expériences entre les sites (cf recueil de Bonnes pratiques et fiches REX existants et réalisés avec les gestionnaires AMP), les faire connaître au-delà des sites N 2000, les promouvoir dans la durée.
Développer les démarches contractuelles avec les APNE référentes dans une AME
Soutenir et développer les classes de mer dans les AME

-du réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB) : Faciliter la diffusion publique sur les travaux du REEB (biodiversité haute mer)

- s'appuyer sur ces différentes expériences pour développer des formations sur les territoires avec les élus

Sous-action 4**Libellé****Descriptif synthétique
(1000 caractères max)**

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
|--|--|---|---|---------------|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | 2022 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | 2027 | |
| Pilote(s) | DRJSCS Rectorat | Collectivités locales | Gestionnaires AMP/OFB PnMI REEB | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Fédérations Conseil régional | Fonctionnement grenelle : Collectivités territoriales, Professionnels, Associations, Etat, Syndicats | DREAL OFB MNHN Fédérations sportives Conseil régional Associations Rectorat | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Conseils régionaux Etat : DRDJSCS Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Conseils régionaux Etat : DIRM Etablissements publics : Crédits communautaires : FEAMP Autre : | Collectivités territoriales : Etat : Etablissements publics : OFB Crédits communautaires : Autre : | |

**Action environnementale
(DCSMM)**

Non

**Incidences économiques et
sociales**

La création d'une communauté maritime ne peut que favoriser les synergies favorables au développement des projets de l'interrégion

**Efficacité environnementale et
faisabilité**

Leur efficacité ne peut être mesurée que sur du temps long, la création d'une communauté de travail est largement envisageable. Tout dépend de la capacité des animateurs à s'investir à la création de cette communauté de travail

Coût prévisionnel

Faible, s'agissant de mise en réseau et d'animation à partir de structures existantes

Action socio-économique

Oui

Incidences environnementales

Mesure d'évitement : Assurer une compatibilité entre activités humaines en mer et préservation de l'environnement

Eviter que l'émergence d'une communauté maritime soit bâtie autour de projets impactants pour l'environnement.
Réduire en recherchant des les actions ce qui peut être amélioré en terme d'impact environnementaux.
Compenser en centrant les actions sur celles qui ont un réel impact positif pour l'environnement

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM 7 | 1-PC 8 | 1-MT 9 | 1-HB 10 | 1-HP 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I TE-OSE-I | DE-OSE-II TE-OSE-II | DE-OSE-III RF-OSE-I | DE-OSE-IV RF-OSE-II | DE-OSE-V RF-OSE-III | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| Items de la vision NAMO | La réduction des pressions anthropiques | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

La façade dispose d'un important réseau de compétences en recherche maritimes publiques et privées et d'universités très actives dans la recherche marine et l'innovation. Ces organismes de recherche appréhendent chacun des compartiments de la biodiversité. Ce réseau doit être mobilisé pour améliorer les connaissances sur les écosystèmes marins et littoraux, et les effets des activités, notamment de la pêche et de l'aquaculture sur leur bon état. Il s'agit également de valoriser cette connaissance par des guides de bonnes pratiques auprès des porteurs de projets et professionnels.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Étudier en zone atelier l'impact des activités sur les habitats benthiques et l'intégrité des fonds (abrasion etc)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les zones ateliers construisent une recherche intégrée inscrite dans le temps long. L'objectif est de répondre à des questions fondamentales d'écologie, mais aussi aux enjeux sociétaux actuels face aux changements globaux. Couplant les approches bio-géophysiques, écologiques et sociétales à l'échelle des territoires, leur spécificité réside dans la taille de l'objet d'étude, qui est de dimension régionale. Leur problématique est celle des interactions entre un milieu et les sociétés qui l'occupent et l'exploitent. Trois zones ateliers sont reconnues en façade : ZA Loire, ARMORIQUE et Brest Iroise. Cette dernière sera mobilisée pour renforcer les connaissances sur les liens pressions/ impacts sur les fonds marins.
Exemple de thématiques à étudier : impact des projets d'Énergies Marines Renouvelables (EMR) sur la biodiversité, impacts et intégration des élevages ostréicoles dans leur environnement

Sous-action 2

Libellé

Poursuivre l'étude de l'impact de la pêche sur les fonds marins

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les effets de la pêche professionnelle sur les fonds marins concernent la modification permanente du substrat ou de la morphologie des fonds marins, et dans une moindre mesure, les perturbations physiques temporaires ou réversibles des fonds marins. La pêche de loisir est aussi source d'effets de perturbations physiques des fonds marins. La sous action vise à poursuivre et renforcer les études afin de mesurer l'impact de la pêche professionnelle et de loisir sur les fonds.

Sous-action 3

Libellé

Identifier précisément les impacts sur l'environnement d'une exploitation aquacole, dont l'impact génétique lors des réensemencements et des transferts de coquillages

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les effets des exploitations aquacoles sur l'environnement marin concernent l'introduction ou la propagation d'espèces non indigènes, la modification des conditions hydrographiques, les perturbations physiques des fonds marins, les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral.
Identifier des fermes aquacoles pilotes
Mettre en place une méthodologie de suivi de leurs effets sur l'environnement au sens large : qualité des eaux (dispersion fécès en fonction des courants, ENI, déchets, paysage,...), et les mesurer dans le temps
Établir un guide de pratique sur la base de ces retours
Méthode à appliquer également à une ferme en aquaculture multitrophique intégrée

Cette sous action s'articule avec DE-OSE-VIII-6-AN1, sous action 2 « Utiliser un outil national de modélisation prévisionnelle des impacts d'une ferme aquacole, en vue d'accompagner l'instruction et l'acceptation des futures fermes », et Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture et DE-OSE-VIII-6-AN2 développer les filières émergentes de la bioéconomie vers un modèle environnemental et économique stable (proposition issue du national)

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique
(1000 caractères max)

Date de début prévisionnel de la sous-action

Date de fin prévisionnelle de la sous-action

Pilote(s)

Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers)

Financements potentiels

Sous-action 1

Sous-action 2

Sous-action 3

Sous-action 4

2022

2022

2022

2027

2027

2025

Institut Universitaire
Européen de la Mer
(IUEM) : LETG Brest -
Géomer
LEMAR

Ifremer

CRC
Ifremer

Océanopolis
PNM Iroise
AMUR
BRGM
SHOM

Comité régionaux des
pêches
SHOM

DIRM
Collectivités locales
Conseil régional
BRGM

Collectivités
territoriales :
Etat : BOP MESRI
Etablissements
publics : PNMI
Crédits
communautaires :
Autre :

Collectivités
territoriales :
Etat : BOP MESRI
Etablissements
publics :
Crédits
communautaires :
Autre : CRP

Collectivités
territoriales :
Conseils régionaux,
communes
Etat : BOP DIRM
Etablissements
publics :
Crédits
communautaires :
Autre : FEAMP, CRC

Action environnementale
(DCSMM)

Non

Incidences économiques et
sociales

Permet de créer une véritable filière d'excellence dans la recherche scientifique dans ce domaine

Efficacité environnementale et
faisabilité

Une meilleure connaissance des activités anthropiques permet ensuite d'imaginer des mesures d'évitement plus efficaces et moins coûteuses socialement pour les activités existantes

Coût prévisionnel

En fonction du nombre d'études et de leur intensité, peut nécessiter quelques centaines de milliers d'euros

Action socio-économique

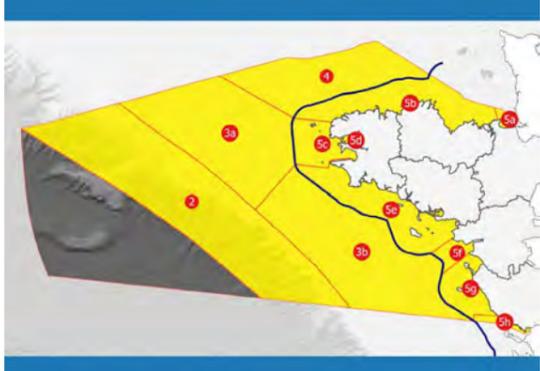
Oui

Incidences environnementales

L'amélioration de la connaissance des effets des activités sur les fonds marins est un préalable à l'identification de mesures de réduction des effets de ces activités, des mesures d'évitement, voire de compensation adaptées et proportionnés aux impacts de ces activités.

Séquence ERC

Éviter une dispersion des études conduisant à une moindre efficacité de la recherche dans ce domaine Compenser par une valorisation efficace de leurs résultats

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|-----------|------------|-----------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | | | | | | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Items de la vision NAMO | La réduction des pressions anthropiques | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Cette action vise à améliorer la connaissance de la ressource halieutique en façade, en lien avec l'activité de pêche professionnelle. L'objectif est d'améliorer la connaissance de l'état de la ressource et des effets de certaines pratiques de pêche.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Soutien à l'évaluation des stocks côtiers (en lien avec la fiche action D03-OE02-AN1)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

L'action D03 OE 02 vise à : " Identifier les stocks locaux prioritaires pour lesquels la gestion pourrait être améliorée, et rédiger des plans de gestion correspondants lorsque la fiche action sera diffusée par le national. " Le renforcement de l'évaluation des stocks côtiers est un préalable à cette action OE, visant ensuite à identifier les stocks locaux prioritaires à gérer localement.

Sous-action 2

Libellé

Maintenir voire renforcer les partenariats scientifiques / pêcheurs

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les pêcheurs sont les acteurs de l'amélioration de la connaissance des ressources halieutiques. Le renforcement des partenariats avec les scientifiques pourra se traduire par la participation des pêcheurs à certains programmes de recherche et au suivi de leurs activités en mer pour une évaluation au plus proche du terrain de leurs pratiques et de leurs effets sur les milieux.

Sous-action 3

Libellé

Etudier et tester des solutions concrètes pour réduire les pressions sur les habitats.

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Les activités de pêche dont les engins sont en contact physique avec le fond sont susceptibles de perturber par l'intermédiaire des pressions qu'ils engendrent. Une activité peut engendrer différentes pressions et une même pression peut être engendrée par plusieurs activités. Le travail sur les interactions engins-habitats est déjà bien documenté : guide de l'Ifremer : Habitats benthiques et activités de pêche professionnelle (2019) et guide 2019 de l'Ofb « Habitats benthiques et activités de pêche professionnelle dans les sites Natura 2000 : Méthodologie d'évaluation des risques de porter atteinte aux objectifs de conservation des sites ». Sur cette base, il s'agit d'étudier les solutions alternatives pour des engins moins impactants et de tester leurs effets pour les habitats et la pêche, en condition réelle.

Sous-action 4

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

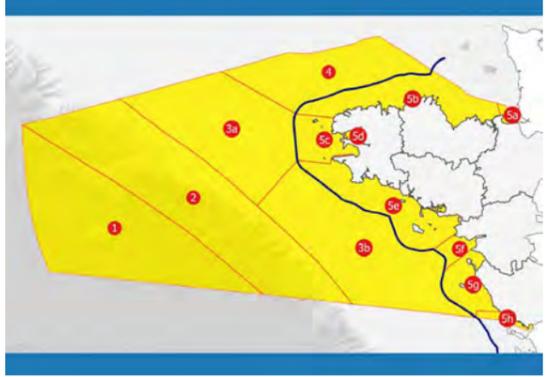
Sous-action 1

Sous-action 2

Sous-action 3

Sous-action 4

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | 2022 | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | 2024 | |
| Pilote(s) | Ifremer | Ifremer Comités régionaux des pêches | Ifremer Comités régionaux des pêche | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Comités régionaux des pêche DIRM MTES/DPMA | OFB PNMI | DIRM DDTM/DML OFB | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Etat : BOP MIN MER Etablissements publics : Ifremer Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Conseils régionaux Etat : Etablissements publics : Ifremer Crédits communautaires : Autre : comités régionaux des pêches | Collectivités territoriales : Etat : BOP DIRM Etablissements publics : IFREMER Crédits communautaires : FEAMP Autre : comités régionaux des pêches | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | L'amélioration des connaissances halieutiques permet de réduire le principe de précaution toujours coûteux d'un point de vue économique et social. Elle permettra à terme de sécuriser les activités économiques impactantes et donc les investissements et les recrutements | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | L'efficacité environnementale est démontrée si les projets sont établis en intégrant dès le départ un retour d'expérience à court et à moyen terme | | | |
| Coût prévisionnel | Le coût sera important, il s'agit prioritairement de relancer ce domaine de recherche au sein des établissements publics. Il faut évaluer le coût à 100 000 euros coût chargé par recrutement de scientifique et à 150 000 € par projet | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | L'amélioration de la connaissance des ressources halieutiques et des effets de certaines pratiques de pêche est un préalable à l'identification de mesures d'évitement ou de réduction des activités à effet sur la ressource halieutique | | | |
| Séquence ERC | Eviter l'utilisation de procédés de pêche intrusifs Réduire l'utilisation de ces procédés pour qu'ils soient le moins impactants pour la faune Compenser par la préservation de périodes de tranquillité | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|-----------|------------|-----------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | | | | | | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Items de la vision NAMO | Le numérique au service de l'accès à l'information | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Le manque de connaissance de certaines pressions exercées sur les écosystèmes est un des enjeux relevé et largement partagé. Les usagers peuvent contribuer à développer cette connaissance. L'autre enjeu est de coordonner et faciliter la mise à disposition des différentes sources de données ayant trait à la mer et au littoral pour améliorer leur valorisation, afin de mieux guider les choix politiques et faire connaître la mer au grand public.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Développer des outils de collecte de données, du type application sur smart phone (créée par une association), en pêche à pied de loisir

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Ce type d'application existe pour l'observation des cétacés dans le cadre des activités nautiques. Les résultats du projet de l'OFB portant sur la préfiguration d'un observatoire de pêche à pied de loisir peuvent aussi être valorisés. En prenant appui sur l'existant, expertiser les possibilités d'une collecte de données par les pêcheurs à pied de loisirs : périmètre géographique, type de données collectées, géoréférencement, outils ...

Cette sous action s'articule avec la fiche action DE OSE VIII 5 AF1 « Favoriser une pêche maritime de loisir durable » et avec la sous action 1 de la fiche action DE-OSE-VII-II-AF2 « Développer des outils facilitant la pratique du nautisme durable »

Sous-action 2

Libellé

Améliorer l'accès à la donnée, socio-économique notamment, pour pouvoir la valoriser (récupération des données, traitement etc)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

L'observatoire national de la mer et du littoral centralise et valorise sous forme cartographique ou de fiches thématiques, les données démographiques, socio économiques, environnementales mer et littoral : <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/milieus-et-territoires-a-enjeux/mer-et-littoral/> La sous action vise à améliorer la mise à jour des données mises à disposition sur le site de l'ONML et développer la production de synthèses à l'échelle de la façade, faciliter le téléchargement des données via ce site pour un usage facilité par les institutions ou les citoyens. Expertiser la possibilité de valoriser les données animées par l'Observatoire des changements de l'Estran, base de données animées par des scientifiques et des bénévoles

Cette sous action s'articule avec la fiche action DE-OSE-I-III-AF1 / Améliorer la diffusion de l'information sur l'économie bleue sous-action 1 : Développer une plate-forme dédiée à l'économie bleue à l'échelle de la façade NAMO

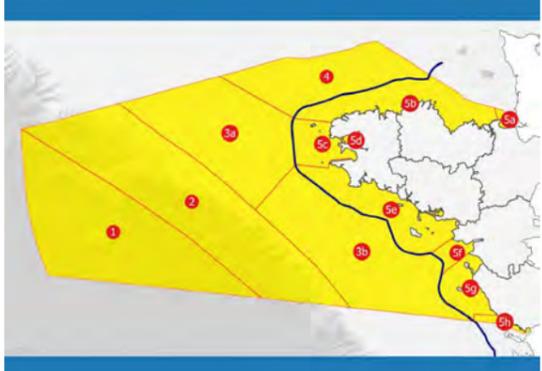
Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 4

| | | | | |
|--|---|---|----------------------|----------------------|
| Libellé | | | | |
| Descriptif synthétique (1000 caractères max) | | | | |
| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2024 | 2027 | | |
| Pilote(s) | France BV Agrimer Ifremer | ONML/SOES/MTES | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | Association de la pêche à pied de loisir DDTM OFB PNMi | Tous producteurs de données | | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Etat : BOP 205 ? Etablissements publics : OFB Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Etat : BOP MTES Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | L'amélioration de la connaissance des activités humaines permet de mettre en œuvre des mesures plus pertinentes d'un point de vue environnemental et moins coûteuses socialement pour les activités économiques existantes | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | L'efficacité dépend de l'implication des acteurs du territoire dans les projets développés elle même en partie dépendante de la valorisation des résultats | | | |
| Coût prévisionnel | Le coût prévisionnel sur des application smartphone est évalué à 40 000 € par application | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Amélioration de la connaissance des espèces et des prélèvements liés à la pêche à Pied de loisir permettra de mieux évaluer les pressions exercées sur les milieux et le cas échéant d'adapter les modalités de pêche à pied. | | | |
| Séquence ERC | Eviter des procédures de collecte de données ayant un bilan carbone trop important Réduire les procédures de collectes au strict minimum, en valorisant les campagnes de collectes existantes Compenser par la réutilisation régulière de ces données, sans lancer de nouvelles campagnes exploratoires | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|-----------|------------|-----------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Items de la vision NAMO | La mobilisation de l'expertise scientifique | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

Le vivier de la recherche maritime est important, réparti entre les établissements publics (Ifremer, SHOM, OFB,...), universités et écoles d'ingénieurs. Cet atout est à maintenir et à renforcer pour répondre aux enjeux d'acquisition des connaissances et de recherche sur le milieu marin sur les activités et leurs interactions. Soutenir ce vivier et veiller au maintien des compétences favorise également l'intégration des chercheurs aux programmes de recherche nationaux.

Cette fiche action s'articule avec DE-OSE-I-1-AN1 "Définir au niveau national un programme structurant pour soutenir l'innovation et la recherche dans le domaine maritime".

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Élaborer un projet de recherche maritime de façade et établir une cartographie des référents scientifiques

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Ce projet de recherche en façade sera conçu en partenariat avec l'ensemble des universités/centres de recherche sur des thématiques prioritaires identifiées dans le DSF, ainsi que des priorités identifiées au niveau du Comité spécialisé pour la recherche marine, maritime et littorale (COMER). Il s'appuiera sur l'ensemble de programmes en cours et veillera à intégrer à la fois les enjeux de recherche sur les milieux mais également sur le développement de l'économie bleue en façade. La cartographie des référents scientifiques pourra prendre en compte les organismes autres que les centres de recherche, contribuant à l'apport de connaissances sur la mer (APNE par exemple).
Ce projet interagit avec le/les programmes nationaux définis dans la DE OSE-I-1 AN1.

Sous-action 2

Libellé

Au sein des universités, maintenir la formation d'experts dans les différentes composantes « mer et littoral » (y compris économie maritime)

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Il s'agit de mieux intégrer dans les cursus des enseignements initiaux mais également continus proposés par les établissements d'enseignement supérieurs, les problématiques liées aux milieux marins, au littoral et à leurs activités avec une vision large des formations concernées (économie, droit, commerce, énergie, transport, aménagement ...).

Sous-action 3

Libellé

Intégrer les besoins de la façade au programme structurant de recherche « Un océan de solutions » élaboré par le CNRS, l'Ifremer et l'alliance de recherche AllEnvi

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Identifier et prendre en compte dans ce programme de recherche national les besoins / contributions de la façade sur les trois grandes thématiques du programme : 1 – L'observation 5.0 : vers un océan numérique, 2 – L'exploitation durable des océans, 3 – L'exposome océanique : les contaminants et leurs impacts, sur la zone à enjeu : « L'océan profond : dernière frontière à explorer »

Sous-action 4

Libellé

Favoriser l'émergence d'événements tels que les hackathons

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Ce mode d'animation est déjà pratiqué en façade par le PMBA. Il sera utilisé pour faire émerger les contributions des acteurs de la recherche de la façade, à communiquer au niveau national.

| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 2 | Sous-action 3 |
|---|---|--|---|---|
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2022 | 2022 | 2022 |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2027 | 2027 | 2022 | 2027 |
| Pilote(s) | PMBA | MINMER MESRI | CNRS Ifremer | PMBA (coordonnateur technique) Ecole d'ingénieurs (Centrale, Navale) UBO Ifremer |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | DIRM DRRT Conseil régional MIN MER | Universités Ecoles (Centrale, ...) | PMBA InSERM Ecole d'ingénieurs (Centrale, Navale) UBO | DDRT DIRM |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Conseil régional Etat : BOP MESRI Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Etat : BOP MESRI Etablissements publics : Crédits communautaires : Autre : | Etat : Bop MESRI Etablissements publics : CNRS, IFREMER, ANR | Collectivités territoriales : Conseils régionaux Etat : BOP MESRI |

Action environnementale (DCSMM) Non

Incidences économiques et sociales Des axes de recherche en adéquation avec les besoins des acteurs et des façades permettent de mieux sensibiliser le grand public aux enjeux marins/littoraux et intègrent ainsi les effets positifs de la science participative
Facilite l'adéquation recherche / politiques publiques et la valorisation de l'expertise scientifique

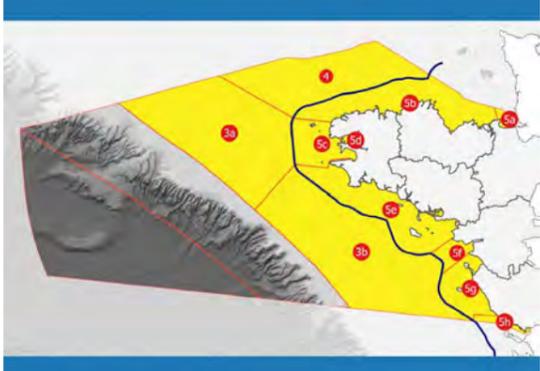
Efficacité environnementale et faisabilité L'efficacité dépend des thématiques retenues, de l'investissement des acteurs et des universités contraintes à des choix stratégiques en termes de départements de recherche à conserver
Axes de recherche plus en rapport avec les préoccupations environnementales de la façade et aussi plus opérationnels en termes de résultats du fait de l'association des acteurs

Coût prévisionnel Faible lorsqu'il s'agit de mobilisation. Cela ne prend pas en compte le coût de maintien des départements liés à l'emploi des chercheurs et au maintien des programmes de recherche

Action socio-économique Oui

Incidences environnementales Incidences environnementales positives à terme si les activités de recherche sont maintenues

Séquence ERC Eviter et Réduire : les actions poursuivies/soutenues doivent avoir des impacts environnementaux réduits au minimum (organisation de colloques, transports, sujets promus)
Compensation : prévoir une sensibilisation aux problématiques environnementales dans les actions de soutien

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---------------------------------|-----------|------------|-----------|------------|---|------------|-------------|-----------|----------|----|----|
| Façade concernée | MEMN | | NAMO | X | SA | | MED | | | | | |
| Descripteur du BEE | 1-OM | 1-PC | 1-MT | 1-HB | 1-HP | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | |
| | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | | | | | | | |
| Objectif stratégique socio-économique NAMO | DE-OSE-I | DE-OSE-II | DE-OSE-III | DE-OSE-IV | DE-OSE-V | DE-OSE-VI | DE-OSE-VII | DE-OSE-VIII | DE-OSE-IX | DE-OSE-X | | |
| | TE-OSE-I | TE-OSE-II | RF-OSE-I | RF-OSE-II | RF-OSE-III | | | | | | | |
| Items de la vision NAMO | Une façade ouverte sur le monde | | | | |  | | | | | | |
| Zones de la carte des vocations NAMO | 1 | 2 | 3 | 4 | 5a | 5b | 5c | 5d | 5e | 5f | 5g | 5h |

Contexte et objet de l'action, en lien avec les résultats de l'analyse de la suffisance, lien avec la vision

En 2019, les entreprises de la façade ont exporté pour 2,10 Mds € dans le secteur des bateaux et navires, 159 M€ dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture et 230 M€ de conserves de ces produits. C'est sur le secteur de la construction navale que la façade se démarque puisqu'elle assure 40 % des exportations nationales (hors exportations vers la Suisse). La façade est également bien positionnée sur les produits de la pêche et l'aquaculture et les conserveries en fournissant 25 % de part des exports réalisés au plan national. La façade détient quelques leaders mondiaux du secteur des industries navales et nautiques : Bénéteau SPBI en Vendée leader sur le secteur voile, Naval group pour l'ingénierie et marine et sous marine et l'énergie, les Chantiers de l'Atlantique. L'exportation des savoirs faire concerne également la recherche et l'innovation en lien avec les secteurs de l'économie bleue qui sont en cours de développement, comme les biotechnologies ou les énergies marines. L'action consiste à identifier les freins au positionnement à l'international des entreprises du secteurs maritimes et les leviers pour accompagner les entreprises dans leurs démarches à l'international. Les TPE / PME, moins positionnées que les grandes entreprises historiques, peuvent faire l'objet d'un accompagnement plus adapté.

Description des sous-actions

4 max (1000 caractères max par sous action)

Sous-action 1

Libellé

Mener une analyse des atouts/ contraintes identifiés par les entreprises pour l'exportation de leur savoirs faire

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

L'action consiste en recenser les entreprises exportatrices et aller à leur rencontre pour identifier les atouts/ freins à leur développement à l'international
Partager les enseignements avec un panel d'entreprises exportatrices/on exportatrices en intégrant les TPE / PME

Sous-action 2

Libellé

Accompagner les entreprises exportant les savoirs faire

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Encourager la création d'un réseau des entreprises exportatrices pour identifier et partager les bonnes pratiques, les pré requis, ... nécessaires l'exportation des savoirs faire,
Faire émerger des solutions pour lever les freins identifiés

Les outils peuvent être de type soutien financier, représentation de la filière maritime de la façade dans les salons (exemple du pavillon France créé à l'occasion de l'Asia Pacific Maritime (APM), salon international de la filière mer à Singapour).

Sous-action 3

Libellé

Descriptif synthétique (1000 caractères max)

Sous-action 4

Libellé

| | | | | |
|--|---|---|----------------------|----------------------|
| Descriptif synthétique (1000 caractères max) | | | | |
| | Sous-action 1 | Sous-action 2 | Sous-action 3 | Sous-action 4 |
| Date de début prévisionnel de la sous-action | 2022 | 2024 | | |
| Date de fin prévisionnelle de la sous-action | 2023 | 2027 | | |
| Pilote(s) | CCI Conseils régionaux | CCI Conseils régionaux Business France (Team France export) | | |
| Partenaire(s) associé(s) (techniques et financiers) | DIRECCTE INSEE Douanes | DIRECCTE INSEE Douanes | | |
| Financements potentiels | Collectivités territoriales : Conseil régional Etat : Etablissements publics : Business France Crédits communautaires : Autre : | Collectivités territoriales : Conseil régional Etat : Etablissements publics : Business France Crédits communautaires : Autre : | | |
| Action environnementale (DCSMM) | Non | | | |
| Incidences économiques et sociales | L'exportation de savoirs faire est porteuse d'emploi et de nouveaux marchés, en particulier pour les produits ou technologies de pointe ou à fort valeur ajoutée. | | | |
| Efficacité environnementale et faisabilité | Dépendra des savoir faire/produits/services exportés : s'agissant des technologies liées aux EMR, à l'écoconception dans les navires, aux bioressources, l'exportation des savoirs faire français pourrait permettre de développer des technologies plus durables à une plus grande échelle | | | |
| Coût prévisionnel | Faible s'agissant de partage d'expériences et animation de réseau | | | |
| Action socio-économique | Oui | | | |
| Incidences environnementales | Indirectes, liées aux développement des transports des produits exportés | | | |
| Séquence ERC | Eviter de promouvoir des leviers trop impactants d'un point de vue environnemental Réduire lorsque cela est inévitable cet impact (notamment sur l'utilisation d'énergies carbonées) Compenser par la valorisation des méthodes les moins impactantes | | | |